

NEGOCIATIONS SUR LE TEMPS DE TRAVAIL : Les dés étaient pipés

No 1213 (86 - nouvelle série) du 11 juillet au 30 juillet 1980 - 4,00 F

l'humanité rouge
organe
central du **PCML**

En 1 an
la cour de sûreté
de l'état à infligé
300 ans
de prison ferme

voir page 4



**LES J.O.
D'ACCORD
A MOSCOU
NON
MERCII**

Un quarté joué d'avance

Conformément à la décision de notre Comité central, Pierre Bauby, notre candidat, a déposé une requête au Conseil d'Etat pour faire annuler la circulaire Bonnet de novembre 79, afin de lutter contre les restrictions mises en place pour brimer l'expression des différents courants politiques lors de la campagne présidentielle. Cette circulaire est le dernier obstacle, en date, érigé par le pouvoir pour transformer l'accès à la campagne en course de haies accessible seulement aux quatre grandes formations politiques.

Elle oblige les différents parrains à quérir eux-mêmes les imprimés à la préfecture de leur département pour chapeauter leur candidat. Auparavant, il y eut la loi de 1976 qui aug-

mente le nombre de parrains nécessaires à un dépôt officiel de candidature (de 100 ils sont passés à 500), ils doivent demeurer dans au moins 30 départements distincts, 1/10e seulement sur le total ne doit émaner que d'un seul département. C'est dire s'il faut avoir des relations et partout et qu'elles soient prêtes à compromettre éventuellement leur carrière politique, puisque la liste des parrains est publiée au Journal officiel... pour être admis candidat. A part ceci le principe d'égalité entre les différents postulants à la présidence de la République figurant à l'article 12 du décret du 14 mars 1964 est toujours maintenu. On peut toujours le réaffirmer, ça ne mange pas de pain, comme dit l'autre. Ce-

pendant si l'on n'obtient pas 5% des suffrages, ni la caution versée par le candidat, ni ses frais de campagne ne lui sont remboursés.

Ce même décret de 1964 explique que chaque postulant a droit à deux heures d'expression à la radio et à la télévision. La campagne électorale n'a pas débuté officiellement, mais on est bien obligé de constater que jusqu'à présent TF 1 a consacré 20 minutes d'interview à Michel Debré, le jour où il a décidé de participer à la campagne et 20 minutes le 7 juillet lors des informations sur son voyage à la Réunion, tandis que Pierre Bauby, notre candidat, ainsi que ceux des autres petites formations n'ont eu droit qu'à l'affichage de leur nom et du sigle de leur parti pendant au moins 30 secondes à l'écran!

Nathalie VILLOTIERS

REQUETE AU CONSEIL D'ETAT

Je soussigné Bauby Pierre, présenté par le Parti communiste marxiste-léniniste comme candidat à l'élection présidentielle de 1981,

considérant qu'après l'élection présidentielle de 1974, la loi organique No 76-528 du 18 juin 1976 :

- fait passer de 100 à 500 le nombre de parlementaires, conseillers généraux, conseillers de Paris, membres des assemblées territoriales des territoires d'outre-mer ou maires élus, nécessaires pour présenter un candidat,

- exige que figurent des élus d'au moins 30 départements ou territoires d'outre-mer, sans plus qu'1/10 d'entre eux puissent être les élus d'un même département ou territoire d'outre-mer,

- précise que le nom et la qualité de ces élus sera publié au Journal officiel,

considérant qu'une circulaire de M. le ministre de l'Intérieur aux préfets, en date du 30 novembre 1979 :

- veut contraindre les élus parrainant un candidat à se rendre à la préfecture de leur département pour se procurer les formulaires nécessaires,

- veut limiter à une période déterminée, avant l'élection présidentielle le moment auquel pourront être signés les dits formulaires,

considérant que cette circulaire du 30 novembre 1979 rend plus restrictive la procédure pour une candidature que celle utilisée lors des élections présidentielles de 1965, 1969 et 1974,

considérant que cette circulaire est plus restrictive que ne l'a voulu le législateur en 1976,

considérant que cette circulaire est une entrave à la liberté de candidature et d'expression des partis politiques,

par ces motifs, je demande l'annulation, aussi rapidement que possible, de la circulaire de M. le ministre de l'Intérieur en date du 30 novembre 1979.

Fait à Paris, le 7 juillet 1980

CANDIDAT

PARRAIN

Loi du 6 novembre 1962 modifiant l'article 6 de la Constitution du 4 octobre 1958

Le candidat doit jouir de ses droits civils et politiques, avoir satisfait aux obligations de la loi sur le recrutement de l'armée. Il doit avoir 23 ans. Le candidat doit être parrainé par au moins 100 citoyens. Le Conseil constitutionnel, après avoir vérifié la régularité de la candidature, la publie au Journal officiel avant le 15e jour précédant le 1er tour du scrutin.

Peuvent parrainer un candidat, des citoyens qui sont, soit parlementaires, soit conseillers généraux, soit conseillers de Paris ou des assemblées territoriales de TOM, soit des maires.

Décret du 14 mars 1964 No 64 231

19 jours avant le 1er scrutin, le Conseil constitutionnel doit avoir toutes les candidatures, la liste des candidats doit être publiée au Journal officiel avant le 16e jour.

8 jours avant le scrutin, le Conseil constitutionnel publie la liste des parrains. Le Conseil constitutionnel décide des imprimés sur lesquels les parrains doivent présenter leur candidat.

Loi organique No 76 528 du 18 juin 1976 modifiant la loi du 6 novembre 1962

Le candidat doit être parrainé par au moins 500 citoyens.

Les parrainages doivent émaner d'au moins 30 départements et au maximum 1/10 des parrainages peut provenir d'un même département.

Circulaire Bonnet du 30 novembre 1979

Les parrains doivent eux-mêmes aller chercher à la préfecture les formulaires pour leur candidat. Les formulaires devront être signés pendant une période déterminée, décidée par le Conseil constitutionnel.

CAUTION

La caution s'élève toujours à 10 000,00 F. Si le candidat n'obtient pas 5% des suffrages, la caution et les frais de propagande sont pour lui, s'il obtient au moins 5% des suffrages, sa caution lui est remboursée, il perçoit en outre une somme forfaitaire de 100 000,00 F pour ses frais de campagne. La caution doit être versée 17 jours avant le 1er scrutin.

Souscription

Total précédent..... 21 465

G et S PARIS 20

l'humanité rouge

Directeur politique : Jacques JURQUET. Rédacteur en chef : Pierre BURNAND.

Rédacteurs : Gilles Carpentier, Léon Cladel, Claude Dhalluin, Hervé Dastar, Rémi Dainville, Estelle Delmas, Serge Forest, Michel Lopez, Catherine Le-maire, Claude Liria, Claude Lebrun, Yves Lepic, Charles Malloire, Pierre Marceau, Claire Masson, Alain Mercier, Nathalie Villotiers, Evelyne Le Guen.

Secrétaire de rédaction : Pierre Marceau. Administration : Max Durand.

Imprimerie La Nouvelle - Directeur de publication : Jean-Luc EINAUDI.

L'HUMANITE ROUGE - BP 201 - 75926 Paris Cedex 19 - CCP : 3022672 D La Source. Commission paritaire : No 57952 - Dépôt légal 3ème trimestre 1980 - Directeur de publication : Jean-Luc Einaudi - Imprimerie La Nouvelle.

Cellule du PCML	REGION	
Chou En Laï	PARISIENNE	200
Cellule du PCML	ANGERS	1 600
Suppt à réabt hebdo CV	CLERMONT-Fd	55
Cellule du PCML K.Z	GRENOBLE	300
Une camarade VA	GRENOBLE	150
Cellule du PCML		
Châteaubriand	ST DENIS	1 600
Suppt à réabt hebdo DP	TALENCE	10
Suppt à réabt hebdo MT	PARIS	30
Sousc. au journal AR	VAR	50
Un lecteur	ILLE-et-VILAINE	100
Souscription	MARSEILLE	250
CP du PCML Col Fabien		
Cellule Aurore	ESSONNE	40
Cellule J Labourbe	ESSONNE	122
CP du PCML Col Fabien	ESSONNE	2 500
CP du PCML N Bethune	TOULOUSE	780
Suppt à réabt JB	ILLE-et-VILAINE	10
Suppt à réabt PG	CHATELLERAULT	45
Suppt à réabt TM	VILLEURBANNE	10
Soutien au journal HCI	ANTONY	500
Un camarade pour le		
Parti et pour l'hebdo	CHAMBERY	500
Nouveau total au 9 juillet 1980		30 337

Au nom du sport

allait-il ou non aller à Moscou ? On n'a sans doute pas fini d'en parler. Dès l'instant où les chars soviétiques ont envahi le territoire afghan la question était posée : fallait-il, comme les autres, agir comme si de rien n'était ?

Pour, en dépit de tout, faire le chemin de Moscou bien de faux arguments ont été donnés.

« Ne mélangeons pas le sport et la politique » disent les uns. C'est se faire là, au fond, une bien piètre idée du sport. Loin de pouvoir être un but en lui-même, le sport ne prend toute sa grandeur qu'en étant mis au service de certains principes fondamentaux. Bien sûr, le sport peut être un instrument de la rivalité entre les hommes, de la loi du plus fort ; sa devise devient alors « malheur au perdant ! ». Mais qui osera prétendre que le sport, tel que l'entendent la plupart des sportifs, soit compatible avec la loi de la jungle ? La pratique du sport, pour être réellement riche, est indissociable notamment de l'idée d'amitié. Amitié entre les individus mais aussi entre les peuples. Cela n'est-il pas une des dimensions fondamentales de l'idéal sportif, de l'idéal olympique ? C'est au nom d'une certaine idée du sport que nous disons non aux Jeux de Moscou. L'invasion de l'Afghanistan, le recours à la guerre contre un peuple pour lui imposer la loi de l'étranger, sont la négation même de l'amitié entre les peuples. Disons-le : accepter de se compromettre avec ceux qui bafouent le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, c'est mettre en cause l'idéal sportif.

Ou bien c'est accepter une perversion de cet idéal. Ceux qui, à Moscou, organisent les Jeux ne se gênent pas pour mélanger le sport et leur politique. Les Jeux ne sont pour eux qu'une vaste opération de propagande, de prestige. Ils veulent utiliser l'image pacifique attachée aux Jeux olympiques pour mieux pouvoir faire la guerre. Il y a loin de la façade moscovite aux réalités afghanes.

« Ne pas aller à Moscou, c'est compromettre l'existence des Jeux olympiques », entend-on dire également. Mais qu'est-ce qui, en 1936, compromettrait le plus l'avenir des Jeux olympiques : le refus de se prêter à l'opération de propagande hitlérienne ou bien la politique d'agression qui allait mener à la guerre mondiale ? Vouloir préserver en toute circonstance et à n'importe quel prix la tenue des Jeux olympiques c'est abaisser l'idéal olympique. Ce qui compromet réellement l'avenir des Jeux c'est de ne pas lutter fermement contre la violation du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Le respect de ce principe est une des conditions essentielles du maintien de la paix. Au-delà, c'est la loi de la jungle, la guerre. Que deviennent alors les Jeux olympiques ? La survie des Jeux olympiques est indissociable du maintien de la paix.

Voilà donc pourquoi nous pensons qu'il ne fallait pas aller à Moscou. Certains sportifs, oien qu'ayant décidé d'aller à Moscou, ont annoncé leur volonté de manifester sur place leur désapprobation de l'invasion soviétique en Afghanistan. Bien qu'ayant un point de vue différent du leur sur la méthode, il convient de rendre hommage à leur refus d'être les instruments consentants de la propagande soviétique. Ils défendent eux aussi, à leur façon, l'idéal olympique. Il n'en va pas de même du gouvernement français qui n'a cessé de s'opposer à tout ce qui pourrait compromettre le bon déroulement des Jeux. Il n'en va pas de même non plus des dirigeants du PCF : en défendant l'invasion de l'Afghanistan, ils s'otent tout droit à prétendre au titre de défenseurs de l'idéal olympique.

Pierre BURNAND

TEMPS DE TRAVAIL



Les dés étaient pipés

«Le rapport Giraudet, rien que le rapport Giraudet», avait dit le CNPF à la reprise des négociations sur le temps de travail, le 20 mai dernier. Après 7 semaines de discussion avec les organisations syndicales, c'est pourtant un texte inférieur que le syndicat patronal a fait parvenir à ses interlocuteurs, le 4 juillet.

Avec ce texte, en principe, le long marathon de la négociation sur l'aménagement du temps de travail est définitivement clos. Barre lui-même a fait savoir que le gouvernement — qui était déjà intervenu en nommant Giraudet comme médiateur en janvier — n'interviendrait pas à nouveau et qu'il n'élaborerait pas de loi cadre en cas de nouvel échec.

LES MAUVAIS PLATRES DE L'OUVERTURE GISCARDIENNE

La négociation sur le temps de travail a commencé le 23 mai 1978. Avec un autre grand axe, celui de l'indemnisation du chômage (la suppression des 90% pendant un an), elle a été, ou plutôt a voulu être, l'épine dorsale de la grande politique contractuelle de Giscard, juste après les élections parlementaires de mars 1978. Qu'on se souvienne : dès la fin du mois de mars, après l'échec électoral de la gauche, Giscard d'Estaing avait lancé un appel à tout le pays pour mettre en place une nouvelle société basée sur l'ouverture. Il y avait eu les réceptions à l'Elysée, tous les syndicalistes s'y étaient succédés. Edmond Maire pour la CFDT n'avait pas été un des moins optimistes. Il avait voulu laisser le gouvernement faire la preuve de sa «bonne volonté». Il fallait donc du temps. La rentrée sociale 1978 avait été marquée par l'attente de ce bilan. Deux ans après, pouvons-nous le faire?

La négociation sur l'indemnisation du chômage a rapidement tourné court. Au début de l'année 1979, la rupture est consommée et les syndicats claquent la porte. Et c'est une loi cadre du gouvernement qui réforme le régime d'indemnisation des chômeurs. Pour Giscard, c'était un échec à l'ouverture sociale, mais la situation montrait un certain urgence, on ne pouvait faire traîner indéfiniment la question.

Il en fut tout autrement pour le temps de travail en ce qui concerne l'urgence. Les discussions auront duré en tout et pour tout 26 mois. Une longue gestation pour pas grand chose côté gouvernemental : il ne pourra pas se vanter du «haut niveau de la concertation» sur la base d'un accord qui rencontre l'opposition de la grande majorité des travailleurs. Il n'a plus rien à mettre dans sa valise de la concertation sociale... sinon l'ouverture d'une nouvelle série de négociations sur le SMIC et sur la «carrière ouvrière». C'est à l'ordre du jour pour septembre.

Bien moins que le rapport Giraudet

Qu'y a-t-il dans les propositions patronales ?

Durée annuelle du travail : la base du rapport Giraudet, c'est-à-dire 1816 heures normales et un contingent d'heures supplémentaires de 116 h ou 140 (avec 47 récupérables) et un lot exceptionnel de 93 heures (voir dossier HR No 1206).

Mais les patrons sont revenus en arrière sur les 39 h pour les travaux pénibles : ils accordent une demi-heure en 81 et l'autre 82.

L'horaire variable est admis comme principe avec comme éventail de 37 à 43 h par semaine ; (heures «normales», car avec les heures supplémentaires, la semaine peut aller jusqu'à 60 h).

Congés : les jours fériés ne sont pas récupérables (c'est le cas dans la majorité des conventions collectives déjà) (cf rapport Giraudet).

Mais les 40 heures annuelles de congés supplémentaires prévues immédiatement dans le rapport Giraudet se voient remises à 83 (avec deux étapes : 3 jours en 81 et 4 jours en 82) et elles sont soumises à l'absentéisme ; calculées en fonction du temps de travail effectif, seules sont autorisées les absences pour congés exceptionnels déjà admis par la législation (famille, ancienneté...), mais ni la maladie ni les grèves.

Pour le reste, équipes chevauchantes, possibilité pour les femmes de travailler jusqu'à minuit, adaptations diverses, il suit le rapport Giraudet.

ÉCHEC AUX PATRONS ?

De cet échec de la démagogie gouvernementale, il ne faudrait pas pourtant conclure à un échec des projets patronaux, échec qui pourrait être une preuve de plus qu'ils ont de graves difficultés à faire ce qu'ils veu-

lent. Non. Du début jusqu'à la fin, les patrons ont mené leur barque et ont marqué des points. Peut-être pas autant qu'ils l'auraient souhaité. Mais déjà assez pour inquiéter les travailleurs. Le maintien des 90% du salaire pendant un an n'est plus qu'un souvenir. Sur cette question du

temps de travail, même s'il n'y a pas de signature syndicale, de sérieux points ont été marqués : le principe de l'horaire annuel est pratiquement admis par tous les syndicats (sauf la CGT). Les non signataires ont en général expliqué leur refus, non sur le principe de l'aménagement du temps

de travail, mais sur l'insuffisance de la contre-partie offerte aux salariés. Autrement dit, le patronat n'a pas assez payé pour ce qu'il demandait. Même chose sur le contingent d'heures supplémentaires annuel qui, s'il est complètement appliqué, aboutit dans les faits à une augmentation du temps de travail par rapport à la moyenne nationale actuelle.

De toute façon, les patrons avaient abattu leur jeu dès le départ : il n'était pas question de réduction du temps de travail ni de progression vers les 35 heures, mais d'aménagement du temps de travail pour améliorer l'utilisation des équipements. Rien à voir avec les revendications des travailleurs. Accepter 26 mois de discussion sur un terrain absolument étranger à celui qu'on avait demandé... voilà bien qui pose problème sur la démarche syndicale et qui reste pour le CNPF un sérieux avantage. Quant au contenu de l'accord, même non signé nationalement, il sera discuté dans les branches et les entreprises. Et il rentrera partiellement en pratique. C'est à n'en pas douter.

50 ANS EN ARRIÈRE

«Inacceptable et dangereux». C'est en ces termes que la CGT a rejeté les propositions patronales. C'est parfaitement juste. Si le projet patronal entre en application, un grand coup de boutoir va être donné à la législation du travail. Dans un article du 23 novembre 1978, «Faire échec au patronat» (HR No 978), nous disions déjà : «Ce projet patronal est une attaque sans précédent contre la classe ouvrière. Il balaie tous les acquis de la lutte pour le temps de travail...». Et nous concluons : «Si les patrons imposent ce projet, les travailleurs se retrouveront rapidement 50 ans en arrière en ce qui concerne la durée de leur journée de travail». Et nous n'avons pas cessé de le dire depuis.

Aujourd'hui, 20 mois plus tard, le danger est encore plus grand : plus grand car les patrons vont essayer de mettre en route l'application de leur projet. Plus grand encore, car depuis cette date, l'attaque patronale contre la classe ouvrière s'est amplifiée, élargie : il y a eu entre-temps le sinistre accord de restructuration de la sidérurgie en juillet 1979. Il y a aussi la grave division du mouvement syndical sur les moyens de la contre-attaque. On peut dire que le temps a travaillé en faveur des patrons.

En somme, il est grand temps d'appeler les travailleurs, comme le fait la CGT, «à exprimer largement leur opposition à la conclusion d'un accord sur de telles bases, à défendre leurs droits et garanties acquis et à exiger auprès des directions d'entreprises et des chambres patronales, une authentique diminution du temps de travail».

Claire MASSON

Les réactions

Ceyrac

«Nous savons tous que c'est le système de 1936 qu'il faut revoir. Entre nous, c'est d'ailleurs un des problèmes qui posent sans qu'on le dise. Modifier 36, ça fait peur ! Modifier 36, ça inquiète, il y a un tabou. C'est un symbole d'une période qui est restée importante dans notre histoire sociale, et j'ai le sentiment que, du côté de certains responsables syndicalistes, on a peur de tourner la page. Je crois que le sens des responsabilités devrait nous conduire, quarante-quatre ans après 36, à penser qu'il faut ensemble savoir tourner la page».

Les syndicats

La CGT : refuse de signer

Elle s'élève violemment dans un long communiqué contre la proposition patronale : (...) Nous y trouvons que matière à confirmer notre critique. 1) La réduction de la durée annuelle, établie sur trois ans... avec des restrictions qui aboutiraient à écarter du bénéfice une très forte majorité de salariés (...)

2) La réduction de 40 h pourrait être très largement récupérée par le recours des employeurs au contingent d'heures supplémentaires (...)

3) Pas de véritable négociation au niveau des entreprises sur l'horaire de travail (...)

4) Les modifications de la réglementation actuelle... amorcent une remise en cause des garanties collectives acquises... Il résulterait une situation des horaires de travail totalement incontrôlée et incontrôlable (...)

5) Les dispositions prises sous couvert d'étendre le temps d'utilisation des équipements... portent en germe des attaques de plus grande envergure visant à la liquidation pure et simple de la réglementation sur la durée du travail (...). En fait, le patronat veut se donner les moyens d'assujettir étroitement le temps de travail des salariés tant dans la durée que dans le mode d'organisation aux exigences de rentabilité des capitaux dans les conditions de la crise...

La CFDT : refuse de signer

Bien tardivement, le Bureau national de la CFDT a annoncé son refus de signer. Il indique qu'il n'est pas acceptable d'annuler les résultats de deux ans d'effort et de s'en tenir à un refus pur et simple des dernières propositions patronales et ajoute «un accord demeure possible sur la base d'une interprétation positive du rapport Giraudet». La CFDT propose donc au CNPF de poursuivre les négociations et indique que l'accord serait acceptable à trois conditions : «une réduction plus significative des inégalités en matière de durée réelle du travail ; un renforcement du droit d'intervention des travailleurs et des organisations syndicales sur l'aménagement du temps de travail ; une réduction n'introduisant pas des applications restrictives de l'accord». La CFDT réaffirme son acceptation de la remise en cause de la loi de 1936 sur les 40 heures. Malgré l'intransigence patronale, la direction confédérale en redemande. Elle n'a pas réussi à obtenir jusqu'à maintenant les moindres résultats qui permettraient de faire croire aux vertus du «recentrage».

FO : refuse de signer

Bergeron a déclaré qu'«en l'état actuel des choses un accord n'était pas possible avec le CNPF» mais FO ne désespère pas que les discussions puissent reprendre : «Il n'y a jamais d'ultime réunion» ajoute-t-on.

La CFTC : refuse de signer

Motifs : les 40 h de congés supplémentaires sont reportées à 83 en fonction de la présence au travail. Elle s'oppose aussi au travail des femmes la nuit et à l'encouragement au travail du dimanche.

La CGC : refuse de signer

Elle constate : «Autant les aménagements répondant aux vœux du patronat sont inscrits sans ambiguïté dans le texte proposé, autant les réductions correspondant aux demandes des organisations syndicales sont soumises à des conditions et à des délais qui leur enlèvent toute portée pratique».

COUR DE SURETE DE L'ETAT : 300 ANS DE PRISON FERME INFLIGES EN UN AN

Verdict du 9 juillet : 5 ans (dont deux et demi avec sursis) pour Colette Meynard et Laurent Covili, 13 ans pour Panthaleon Alessandri. Soit au total 23 ans.

La veille du verdict, Bertolini, le chef des barbouzes de Francia, était remis en liberté. Par contre, une fois de plus, la Cour de sûreté de l'Etat vient de montrer son cynisme, qui est en fait celui du pouvoir. Comme lors des procès précédents, ce tribunal aux ordres n'a nullement tenu compte des arguments avancés par les avocats de Colette Meynard et de L. Covili. Pas plus qu'il n'a tenu compte des témoignages en faveur de Colette, y compris sur des faits reprochés. En plus des responsables régionaux ou locaux du SGEN et du SNI, ont témoigné : Troglic (direction nationale du SGEN et de la CFDT), P. Beghin (secrétaire national SGEN), J.P. Bobichon (URP-CFDT et membre du bureau confédéral), Couvillon (inspecteur de l'Académie), Bartolone (conseiller général PS), H. Bouchardeau. L'accusé(e) doit d'ailleurs payer 120,00 F pour chaque témoin!

Une multitude de télégrammes a été envoyée au président de l'audience. De très nombreux syndicalistes étaient présents, c'est un fait nouveau qui ne doit pas s'arrêter là. Dans le 93, la CFDT, le SGEN, la FEN et la CGT avaient pris position en commun pour l'acquiescement de Colette, pour l'annulation des peines prononcées et la dissolution de

Durant trois jours entiers, deux nationaux corses (Alessandri, détenu depuis 1 mois et qui affirme n'appartenir à aucune organisation) ainsi que Colette Meynard (institutrice en Seine-Saint-Denis, active militante syndicaliste, n'appartenant plus à aucune organisation politique depuis 1974), étaient censés être jugés par la Cour de sûreté de l'Etat. Le chef d'inculpation pour tous les trois tournait autour d'un voyage d'une semaine effectué au Liban en mars 1978. Alessandri était également accusé de plusieurs plasticages.

Alessandri, qui n'avait strictement rien dit, ni durant la garde à vue, ni devant le juge d'instruction, était également accusé d'être l'auteur d'un Rapport de Natale, saisi en 1978 avec d'autres archives du FLNC. Ce-dit rapport, qui n'a pas été expertisé — comme l'a souligné Me Pinet qui le conteste — fait le compte-rendu d'un voyage de l'étranger dans le cadre de l'internationalisation du problème corse.

Pour L. Covili et C. Meynard, il n'a jamais été ques-

tion d'entraînement militaire, ce rapport ne vient pas de bout. « Nous avons visité des camps de réfugiés et non d'entraînement. Etant très sensible au problème palestinien, j'ai seulement fait connaître un peu la dure réalité d'un peuple qui souffre » a dit Colette. « J'ai l'impression qu'on en veut plus à mes idées qu'à mes actes, dont je ne vois pas en quoi ils sont contraires à la loi » a-t-elle ajouté. Elle a participé à mai 68, puis fut un temps dans les rangs marxistes-léninistes, d'où les allusions répétées et persistantes du président Allaer :

la CSE, le respect et l'extension des libertés politiques et syndicales. Depuis un an, ces organisations ont — entre autres choses — fait signer dans le département plus de 5000 pétitions sur ces questions. Le problème corse a également été soulevé, tel lors du congrès de l'UD-CFDT 93 par le SGEN 93.

Quant au verdict, où l'accusation n'a apporté aucune preuve matérielle pour étendre le pouvoir, cela démontre une nouvelle fois qu'en vérité celui-ci est prêt d'avance, qu'il correspond aux directives du pouvoir. D'ailleurs, un des trois accusés — Panthaleon Alessandri — a refusé de comparaître, il savait ce qu'il attendait.

Depuis le procès de juin-juillet 1979, cette Cour a distribué gracieusement aux militants corses et bretons la bagatelle de 345 ans de prison, dont environ 45 avec sursis!

Il est clair que face à une telle juridiction, tout le monde est concerné et la mobilisation doit être massive pour arriver à sa dissolution. De même, exigeons l'institution d'un véritable statut de prisonniers (pour des motifs politiques, ainsi que leur amnistie générale (ainsi que les inculpés qui attendent d'être matraqués). Ces problèmes doivent être débattus dans les organisations syndicales pour faire face à l'offensive de la bourgeoisie, pour défendre les libertés démocratiques.

« Nous avons aussi notre petit livre rouge, celui du code de procédure pénale! »

En tout cas, cette Cour a conclu du Rapport qu'il s'agissait d'une entente dans le but de commettre des crimes contre les biens et les personnes, en liaison avec une entreprise tendant ou consistant à porter atteinte au territoire national. C'est la « preuve » du fameux « complot du terrorisme international ».

Dans une lettre adressée au président de la CSE, le toujours inénarrable Allaer, Alessandri a expliqué pour-

quoi il refuse de comparaître. Outre le fait que ce soit une juridiction d'exception, il a indiqué que sa raison profonde était qu'il s'agit d'un « tribunal français. Seul le peuple corse a le droit de me juger (...). Votre légalité et vos principes me sont étrangers ». C'est aussi la leçon qu'il tire des verdicts des procès précédents. Ceux qui sont inculpés pour l'affaire de Bastelica en janvier dernier, ont dit qu'ils refuseraient de « jouer le jeu » car c'est le même matraquage — sinon pire — quand on essaye d'apporter des explications. La CSE n'est pas là pour écouter mais pour frapper.

Depuis plusieurs années, militants corses et bretons (indépendamment de l'appréciation que l'on peut porter sur la ligne politique et les méthodes des uns ou des autres) en font la dure expérience. L'addition des chiffres est effarante (voir encadré). Et d'autres nationalistes corses vont comparaître dans les semaines à venir. Des Bretons attendent également.

Claude LEBRUN

POUR LA LIBERATION DES 3 DE PLOGOFF

Leur procès aura lieu le 16 juillet à Quimper

Vendredi 4 juillet, on apprenait que la justice refusait la libération de Jean-Yves Colin, de Daniel Donnart, et Jean Perennes, les trois capistes (du Cap Sizun) arrêtés le 4 mars dernier et accusés d'avoir tabassé un garde mobile au cours de l'enquête d'utilité publique pour la construction d'une centrale nucléaire à Plogoff ; Albert Donnart, prévenu libre, a, lui, bénéficié d'un non-lieu.

A l'issue des quatre premiers mois de détention préventive (délai habituel qui peut être renouvelé), beaucoup espéraient ici une mise en liberté provisoire.

Le Cap Sizun avait repris lundi un air qui n'était pas sans rappeler l'ambiance de l'hiver dernier ; longuement commentée par la population, la décision de la justice était critiquée en termes très vifs. Le maire de Plogoff, Jean-Marie Kerloc'h déclarait notamment : « Pour ceux qui croient que leur mise en liberté troublerait l'ordre public, je pense plutôt que c'est l'inverse qui s'est produit, et c'est malheureux. Il faut bien faire quelque chose pour ces petits gars... Le pouvoir veut avoir la population de Plogoff à l'usure ».

Vers minuit, samedi soir, une centaine d'habitants du Cap Sizun commençaient à ériger une barricade au pont du Loc'h qui commande l'accès principal à la commune de Plogoff et au site de la Pointe du Raz, mettant en place un vieux tracteur agricole, les matériaux divers déjà utilisés en février et mars derniers. Vers quatre heures du matin, la barricade était achevée, composée de carcasses de voitures, de poteaux en béton,

de roches... Au petit matin, les habitants arboraient des drapeaux bretons et des banderoles exigeant « la libération des trois otages ».

Dès dimanche matin, le maire et de nombreux habitants défendaient la barricade afin d'apporter leur soutien aux familles et aux amis des emprisonnés. Cette action a également permis de nombreuses explications en direction des touristes qui se pressaient pour visiter la Pointe du Raz.

Les gendarmes de la brigade d'Audierne venaient prudemment aux nouvelles, craignant visiblement la colère de la population qui n'a guère apprécié leur appui zélé aux gardes mobiles l'hiver dernier, ni leur récente tentative d'intimidation envers certains opposants à la centrale. En fait, l'opération du week-end passé apparaît comme un coup de semonce avant des actions beaucoup plus dures à partir du 11 juillet.

Sur la barricade, la mère de Jean-Yves Colin affirmait en effet sans détour : « Cela fait quatre mois qu'ils sont en prison. Nous avons essayé tous les moyens, grève de la faim, lettres, télégrammes. On n'a même pas daigné nous répondre. C'est pour cela que nous voulons maintenant frapper un grand coup. Nous demandons que les trois soient enfin jugés, et sortis de prison, car ils ont suffisamment payé comme cela jusqu'à présent ».

Enfin, on apprenait lundi matin qu'un escadron de gardes mobiles est arrivé à Quimper, préfecture du Finistère située à 70 kilomètres de Plogoff.

Correspondant
Finistère

BILAN D'UNE SINISTRE PARODIE DE JUSTICE

Rien que depuis juillet 79 ont été « jugés » par la CSE :

— 37 Corses (dont 2 par défaut, mais 1 a été arrêté et emprisonné). Ils totalisent 180 ans et 1 mois de prison fermes, plus de 36 ans et 5 mois avec sursis, soit un total de 216 ans et 6 mois!

— 32 Bretons (dont 2 par défaut, réfugiés en Irlande). Ils totalisent 119 ans et 6 mois de prison, plus quelques années avec sursis.

— A tout cela, il faut ajouter les 5 ans à Colette Meynard (dont 2 ans et demi avec sursis). En arrondissant cela fait un total de 345 ans, dont 300 de prison fermes.

Blurp... blop... blop... Ça bouillonne, ça éructe là juste sous mes pieds. Quelque chose comme une mousse blanchâtre vient baver à la surface de la terre s'échappant de tortueuses craquelures. Le tout exhale une ignoble puanteur. C'est sûr, des phénomènes inhabituels se produisent sous l'écorce terrestre.

Ne vous méprenez pas, je ne suis pas Haroun Tazieff. Rien qu'un petit parisien en week-end.

C'est dimanche matin et autour de moi, au delà du bouquet d'arbres et des haies, le calme bouquet (c'est pesant le calme quand on a toujours vécu à Paris) de la campagne bretonne.

En fait, c'est une sorte de monstrueux alambic que je suis en train de piétiner. Renseignements pris, cette énigme de la nature rencontrée au hasard d'une promenade n'était qu'une délicate couche de glaise soigneusement étalée par les milliards de tonnes de patates se décomposant tranquillement, victimes des lois du marché capitaliste.

Que se passe-t-il? Le paysan laboureur, fait des semis, arrose d'engrais, désherbe, la pluie tombe, la patate pousse, elle est récoltée, mise dans une remorque, conduite à la coopérative, lavée, triée, calibrée, et le tracteur repart avec son chargement de patates, direction la déchèterie.

C'est pas logique tout ça? Ça n'empêche pas qu'en ville, au supermarché, la purée et les frites se payent à un cours dix fois supérieur à celui des

fort que l'époque de l'impérialisme était celle du capitalisme pourrissant.

Soixante-huit morts dans le ciel de Nantes. Un Coronado de la compagnie espagnole de charters Spantax et un DC 9 de la compagnie Iberia entrent en collision. Nous sommes le 5 mars 1973, en pleine grève des aigilleurs du ciel.

A bâtons rompus par Pierre Marceau

marchés de gros de Bretagne. Ça n'empêche pas qu'on crève de faim par millions en Afrique ou en Inde.

Remarquez que ce n'est rien, parce que si j'avais eu du temps et de l'argent j'aurais pu aller voir les melons, les pêches et tous les autres fruits de la création qui connaissent une fin aussi malodorante.

Comme d'autres, j'ai lu Lénine et pourtant, jamais je n'avais senti aussi

Mercredi, le tribunal administratif de Nantes a déclaré l'Etat français responsable à 85% de cette catastrophe. Etrange?

Pas vraiment si l'on sait que dans sa hargne antigéviste le gouvernement de l'époque avait déclenché le « plan Marot ». Il s'agissait rien moins que d'installer l'armée dans les tours de contrôle en lieu et place des contrôleurs de l'aviation civile. Ceux-ci, en lutte, se bornaient, par esprit de res-

ponsabilité, à assurer la sécurité des atterrissages, bloquant au sol les autres appareils. Ça s'appelle une grève du zèle. Du zèle, l'armée a voulu en faire, prétendant assurer l'intégralité du trafic.

Si la bêtise galonnée est meurtrière, celle d'un gouvernement obsédé par la haine des porteurs de pancartes ne l'est pas moins.

Bien sûr, quand on est chez soi dans son fauteuil, on peut penser que 5 ans, ce n'est pas beaucoup. Mais, vous savez M'sieurs-Dames, quand on est passé par la réclusion, on sait que 5 ans c'est énorme.

C'est bien la première fois que j'entendais un commentateur de radio faire preuve d'humanité de commisération à l'égard des victimes de Peyrefitte.

C'était mardi soir sur RTL. Après l'annonce du procès des proxénètes de Grenoble...

Décidément, c'est à croire qu'il y en a qui se font une obligation professionnelle d'être en toute circonstance du côté des salauds!

ILS ENCOURAGENT LES NEO-NAZIS

Le mardi 1er juillet, onze fascistes de la FANE et d'un autre groupuscule néo-nazi étaient interpellés à la suite des attentats commis contre le MRAP et le magasin du couturier Daniel Hechter. Mais, comme cela était prévisible, ils ne sont pas restés longtemps derrière les barreaux. Juste le temps d'une garde à vue de 48 heures. Les interpellations à peine effectuées, le commissaire Leclerc ne donnait-il pas le ton en déclarant que la FANE pouvait être victime de « provocations venant d'un mouvement concurrent » ?

Dès jeudi, dix néo-nazis (le onzième a été écroué pour possession de fausse pièce administrative) ont pu reprendre leurs activités criminelles comme si de rien était.

Le 4 juillet, c'est le petit führer de la FANE, Fredricksen, qui comparaissait devant la 17e chambre correctionnelle pour provocation à la haine raciale et apologie de crimes dans son journal « Notre Europe ». Accompagné de ses nerfs, le petit führer a pu quitter en toute liberté le tribunal. Un vieil individu, habitué des colonnes du torchon de la FANE, était venu en supporter : Henry Robert Petit. En d'autres temps il était secrétaire du commissaire aux affaires juives, Darquier de Pellepoix.

Tant que ces néo-nazis pourront agir librement, l'action pour leur interdiction restera à l'ordre du jour, face à un pouvoir dont l'indulgence n'est rien d'autre qu'un encouragement.



Le petit führer Fredricksen quitte, libre, le Palais de justice, accompagné de ses nerfs.

GRENOBLE : PROXENETISME RIME AVEC FASCISME

Il leur fallait du courage à ces cinq femmes de Grenoble pour oser se dresser contre les tortionnaires qui les obligeaient à se prostituer. Au cours du procès, on a eu connaissance d'un échantillon des tortures auxquelles avaient recours ces individus, des tortures dignes de la Gestapo. Un courage qui a eu des premiers résultats puisque les proxénètes grenoblois ont été condamnés à des peines allant jusqu'à 10 ans de prison. Ce n'est d'ailleurs pas sans être révolté que l'on apprend que la peine maximum pour proxénétisme, y compris lorsqu'il est accompagné de tortures, est de 10 ans, tandis que des militants corses ou bretons sont condamnés à des peines allant jusqu'à 15 ans de prison. Ainsi va notre grande démocratie !

Il faut dire que le proxénétisme ne manque pas d'appuis puissants. Les tortionnaires de Grenoble étaient, à l'occasion, colporteurs d'affiches pour certains partis de la majorité.

Le patron de la prostitution grenobloise, Michel Milési, qui vient d'être arrêté, a pu, durant de longues années, sévir en toute impunité grâce à son appartenance au SAC. C'est à coups d'assassinats qu'il devint le patron du proxénétisme grenoblois.

Quant à certains des condamnés actuels, ils bénéficieraient durant longtemps de grandes complications. C'est ainsi que Zacaria, lorsqu'il fut arrêté il y a quelques années, fut relâché immédiatement sur l'intervention d'un magistrat.

Mais, voilà, le SAC n'est plus ce qu'il était et il s'est trouvé des femmes et un juge d'instruction qui ont osé faire face.

N'en doutons pas, le proxénétisme est loin d'être mort, prospérant à l'abri de hautes protections et de l'oppression de la femme.

REPRESSION COLONIALISTE EN NOUVELLE-CALEDONIE

Au cours d'une conférence de presse tenue au siège de la Ligue des droits de l'homme, les représentants de l'Association des Kanaks en France ont exposé la situation créée en Nouvelle-Calédonie par l'arrestation arbitraire de 4 militants indépendantistes accusés sans preuves d'avoir volontairement incendié le « Relais touristique » de Fayaoué-Ouvéa.

Après avoir rappelé les conditions scandaleuses d'arrestation de Victor Atawa, Grégoire Nahiet, Henri Angahuliwa et Guy Wama (intervention d'un peloton de gendarmes mobiles sur hélicoptère Puma de l'armée, interrogatoires musclés, isolement total des inculpés à la prison du Camp-Est), les représentants de l'ACF ont souligné les raisons politiques de la répression qui frappe ces jeunes kanaks ainsi que l'entière responsabilité du gouvernement français, lequel semble avoir agi dans cette affaire non sans préméditation.

Survenant après l'affaire Kamouda, celle de Dayé en janvier 80, après celle de l'assassinat à Ouvéa de Benjamin Hwéilia par les nerfs de la « Droite nationale » en février 80, cette arrestation constitue un pas de plus

dans la volonté manifeste des autorités coloniales calédoniennes d'étouffer la montée grandissante de la revendication d'indépendance du peuple kanak.

Dans l'esprit des tenants du pouvoir colonial, il s'agit de mater ceux d'Ouvéa dont l'île constitue une tête de pont stratégique avec les Nouvelles-Hébrides, dont les électeurs ont voté à plus de 80% pour l'indépendance kanake au 1er juillet 79, et dont la jeunesse est des plus actives dans la contestation et la dénonciation du colonialisme français dans notre pays. En prenant au hasard ces quatre jeunes, le pouvoir colonial veut montrer aux Kanaks qu'en revendiquant l'indépendance, ils s'exposent aux expéditions punitives de triste tradition colonialiste.

De plus, les autorités calédoniennes veulent punir les gens d'Ouvéa pour avoir refusé d'accueillir M. Dijoud au cours du voyage officiel effectué dans cette île en mai 80. A cette occasion ni le maire, ni les véritables autorités coutumières, ni la population n'ont voulu recevoir le locataire de la rue Oudinot. Banderolles, pancartes, graffitis, indifférence générale, tels sont les signes utilisés par les gens d'Ouvéa

pour témoigner de l'hostilité du peuple kanak à l'égard de la politique coloniale du gouvernement français. Profondément vexé, le pouvoir colonial prend prétexte d'un incendie probablement allumé par les hommes de main d'un patron d'une entreprise hôtelière en faillite pour se venger et en faire un cas exemplaire.

Victimes de la crise et de la répression, les Kanaks d'Ouvéa se sont mobilisés pour exiger la libération des inculpés : grève générale dans le commerce, l'enseignement et la municipalité ; grève à l'école pour tous les écoliers et lycéens (Atawa et Angahuliwa sont instituteurs dans l'enseignement catholique), manifestations ; formation d'un comité de soutien aux inculpés, cessation des activités portuaires et de celles de l'aérodrome ; grève de l'ensemble des équipes de football (le patron du relais incendié est aussi président de la ligue de football de Nouvelle-Calédonie) ; décision prise au comité de soutien de faire venir un avocat du Barreau de Paris pour la défense des inculpés ; manifestation le 5 juillet à Nouméa...

Association des Kanaks en France (ACF).

«PAS DE RACISME EN SARTHE»

« Pas de racisme en Sarthe », c'est ce que prétendait un inspecteur de police à un responsable du MRAP venu s'inquiéter du suivi des plaintes de travailleurs étrangers victimes d'agression.

Pourtant : le 11 juin, un travailleur arabe était attaqué au lance-pierres et à coups de pied dans un café des Sablons au Mans.

Pourtant : le 22 juin, un maçon algérien de 55 ans était poussé violemment dans la porte-fenêtre du buffet de la gare au Mans. Tendons sectionnés, il n'est pas sûr qu'il pourra retravailler dans son métier.

« J'aime pas les bougnoules » expliqua l'agresseur, arrêté quelques instants après par un contrôleur SNCF et des barmen.

C'est ce que disait aussi le gérant du restaurant universitaire du Mans quand il a fait fermer le RU parce qu'il était en désaccord avec le tract que diffusaient des militants de la FEANF (Fé-

dération des étudiants africains). Ce tract dénonçait l'hypocrisie des semaines de dialogue Français-immigrés, il était diffusé à la porte du RU. Un vrai scandale, n'est-ce pas !

« De plus en plus souvent on se promène par 3 ou 4 par crainte des agressions » ajoutent les immigrés présents à la conférence de presse tenue par le MRAP, au Mans, le 3 juillet.

Une audience a été demandée au Préfet de la Sarthe, par le MRAP et la plupart des organisations progressistes de la Sarthe, afin de placer les pouvoirs publics devant leurs responsabilités.

« Nous refusons de nous installer dans le racisme ordinaire, il faut faire connaître et réagir aux faits racistes qui se passent autour de nous ». Notre parti est partie prenante dans ce combat.

Correspondant Le Mans le 4/7/1980

DEMISSION DE FRANCE-URSS

Fin juin, quelques jours après son retour de Chine où elle s'était rendue dans une délégation féminine organisée par l'Association des amitiés franco-chinoises, Denise Cacheux, adjointe de Pierre Mauroy à la mairie de Lille et membre du comité directeur du Parti socialiste, a annoncé sa démission de l'Association France-URSS.

C'est l'agression soviétique en Afghanistan qui est à l'origine de cette décision, Denise Cacheux déclarant à propos de la situation de ce pays occupé : « L'utilisation implacable de la force armée rend dérisoires les débats académiques sur la distinction entre les notions d'hégémonie et d'impérialisme ».

Denise Cacheux a regret-

té la participation de pays occidentaux - tel la France - aux Jeux de Moscou qui servira les intérêts bellicistes de l'URSS.

Denise Cacheux était membre du Comité national de France-URSS et présidente de cette association pour le département du Nord.



L'ADHESION DE LA CGT A LA CES REMISE EN CAUSE

A la question : « Pensez-vous que d'ici dix ans la CGT sera adhérente à la CES ? », G. Séguéy répondait : « Oui, je réponds catégoriquement "oui". Peut-être même aurons-nous d'ici là une structure syndicale unitaire pour tous les travailleurs d'Europe indistinctement des différences de régime ». Cette réponse valait pour le mois de janvier 1980, elle figurait dans une interview que le secrétaire de la CGT avait accordée à la revue *Le Peuple*. A cette époque, G. Séguéy considérait les regroupements internationaux des différentes organisations syndicales dépassés, leur reprochait de reposer sur des clivages idéologiques qui devaient être sur-

montés. L'ensemble de ces appréciations allait jusqu'à des critiques de fond de la FSM, remettant en cause le rôle néfaste des pays qui se réclament du socialisme. Il laissait penser que la CGT opérât un « désengagement » de la FSM pour inscrire son action, sans rien modifier de ses convictions, dans le cadre de la CES, seul regroupement des principales organisations syndicales d'Europe.

Cette orientation avait été acceptée au 40^e Congrès. Elle était susceptible de donner un cadre européen qui fait tant défaut aux efforts de la CGT pour imposer un nouvel ordre économique international.

Une telle orientation européenne découlait d'un esprit d'ouverture acclamé par le 40^e Congrès confédéral. G. Séguéy formulait ainsi l'attitude que la CGT devait adopter à l'égard des divergences de principe qui séparent les différentes organisations syndicales d'Europe : « Il y a d'énormes possibilités de convergence entre les syndicats du type DGB ou TUC et ceux qui se réclament de principes différents comme la CGT française ou la CGIL italienne ».

Qu'en est-il aujourd'hui ? Comment expliquer cette déclaration de Laroze en mai 1980, cinq mois plus tard : « Ce qui gêne en Europe comme en France, c'est le fait que nous représentions le syndicalisme de lutte de classe. Dans ce cas, il est clair que notre affiliation n'est pas pour demain ».

Les choses ont-elles changé au point où ce serait là la véritable explication au fait que la CGT ne puisse pas adhérer à la CES ?

Cette explication ne tient pas car Laroze se plaît à ex-

pliquer aux membres du CCN que la CGT est d'accord pour l'essentiel avec le programme et les statuts de la CES. Il remarque que le 40^e Congrès de la CGT « avec l'esprit d'ouverture qu'il a traduit, a été apprécié, y compris par des observateurs peu complaisants

avec cet amendement emboîtait le pas à la direction de la FSM.

Ce n'est donc pas le caractère de classe de la CGT qui fait obstacle à son adhésion à la CES mais son alignement de plus en plus ouvert sur la politique expansionniste de l'URSS.



à l'égard de la CGT ».

En réalité, ce qui généralise la CES, c'est la double appartenance de la CGT à la FSM et à la CES. Laroze a beau dire dans son rapport : « Notre double affiliation ne nous amènerait pas à substituer l'autorité de la FSM à celle de la CES en Europe occidentale », on est en droit d'en douter. En effet, la CGT au cours de la conférence syndicale mondiale de Belgrade, en avril dernier, s'était pourtant déclarée d'accord avec le point de vue selon lequel : « la paix mondiale, la détente et la coopération universelle ne peuvent se réaliser que sur la base du respect du droit inaliénable de tous les peuples à l'autodétermination, et à l'indépendance... et sur la base du respect des principes de souveraineté, d'indépendance, de non ingérence, de non intervention et un libre choix des peuples quant à leur voie de développement ».

Il n'empêche que ce qui a prévalu au moment de l'invasion de l'Afghanistan, c'est le soutien à l'URSS, prise de position qui, manifestement contradictoire

Quand Laroze justifie le fait que le rassemblement mondial des organisations syndicales peut et doit être la FSM, niant les réalités du monde contemporain, il tourne le dos au 40^e Congrès.

Le 40^e Congrès présentait bel et bien un très grand intérêt qui n'avait pas échappé à de nombreux travailleurs et militants de la CGT. Gageons qu'ils ne se laissent pas déposséder aussi rapidement et brutalement d'une orientation qu'ils ont eux-mêmes appréciée comme « audacieuse, novatrice et conquérante ».

Charles MALLOIRE

VENDEE : BIDERMAN LICENCIE

Après avoir repris en 1975, l'usine de confection Big-Chief de la Roche-sur-Yon à la suite d'un long et dur conflit, le groupe Biderman veut licencier 95 travailleurs en Vendée : 55 sur 660 à la Roche-sur-Yon, 40 sur 100 à la Caillière.

Le 25 juin, le projet de licenciement est présenté au Comité d'entreprise. En même temps, un débrayage appelé par la CGT et la CFDT rassemble une bonne centaine de travailleurs. Le Comité d'entreprise ne votera que fin juillet sur le projet de licenciements.

La CFDT compte organiser la lutte sur toutes les entreprises du groupe Biderman (Hénin, Toulouse, Poix du Nord, ...). Mais toutes ne ferment pas en même temps : certaines en juillet, d'autres en août, d'autres à cheval sur les deux mois.

La direction justifie son projet par une baisse des ventes liée à la baisse du pouvoir d'achat (le patronat la reconnaît quand cela l'arrange mais pas pour augmenter les salaires) et par une production trop grande pour le réseau commercial des deux marques fabriquées en Vendée (Péroche et Clan J).

Il faut savoir qu'en réalité Biderman monte actuellement une usine de 400 personnes à Hanoi (Vietnam). D'autre part, il a l'habitude de passer la fabrication d'un produit d'une usine à l'autre quand cela l'arrange.

En réalité, la direction veut liquider l'usine de la Caillière, réduire ses frais en Vendée (les départs à la Roche-sur-Yon ne sont pas remplacés) et augmenter son influence à l'étranger, où les conditions d'exploitation sont meilleures : USA, Vietnam (une partie de la production du Vietnam sera en partie exportée vers la France).

Correspondant
Vendée

MONTPELLIER : LA SPAPA

Mardi 1^{er} juillet, le comité de Parti de Montpellier organise une collecte aux Tritons à la Paillade, pour les travailleurs de la SPAPA qui en sont à quinze jours de grève (voir *L'Humanité Rouge* No 84). L'accueil est chaleureux. Un militant du PCF nous donne même 20 francs... Quand on fait les comptes, c'est 750 francs qu'on a ramassés et on n'a fait que trois tours d'habitation.

Mercredi 2 juillet, je vais porter un deuxième message de soutien du comité de Parti aux travailleurs qui sont passés devant le juge des référés le matin même, pour soi-disant « entrave à la liberté du travail ». J'arrive avec moi la somme collectée. J'arrive devant les portes. Les travailleurs sont là autour d'une table, sous un parasol en train de discuter de vive voix. Certains me reconnaissent et m'invitent à approcher. Je me rends compte alors qu'ils sont en train de négocier, tous ensemble avec le patron. Toutes les revendications y passent, et de nombreux travailleurs interviennent dans la discussion, contrant les arguments du patron ; par exemple : « A Mazza (autre entreprise de travaux publics qui sort d'une grève de six jours) ils ont obtenu 25F pour le panier, on n'a pas le droit de manger comme eux puisqu'on a que 20F ! ». Le patron avait accepté de payer trois jours. A la fin de la discussion c'est cinq jours qu'il consent à payer (trois jours en juillet, un en août, un en septembre). Je donne alors le message et l'argent recueilli. L'annonce de la somme amène des applaudissements. De nombreux travailleurs nous remercient.

Ensuite, ils discutent, souvent sur un ton passionné, de ce qu'a lâché le patron. Est-ce suffisant pour rentrer ? On n'a pas obtenu tout ce qu'on demandait, mais vu la situation d'ensemble et les attaques patronales, pour une section CGT qui n'existe que depuis jan-

vier 80, qui a cent pour cent des manuels syndiqués, qui a obtenu, tout de suite après la création du syndicat, un local syndical, des panneaux d'information, la gratuité des chaussures de travail (qui étaient payées avant 50 francs), qui a mené une grève de quinze jours, ce qui est obtenu n'est pas si mal. Finalement, il est convenu de faire un vote le jeudi matin.

Au vote, 18 sont pour la reprise, 26 contre. Certains travailleurs reprennent cependant dans la journée. Pour éviter l'effritement de la grève, l'ensemble des travailleurs reprennent le vendredi matin. Les acquis sont : 23 francs de panier au 1^{er} juillet, 25 francs au 1^{er} janvier 81, le 13^e mois échelonné en fonction de l'ancienneté et enfin 5 jours de grève payés. Le vendredi soir, avec deux camarades du bâtiment, je vais leur porter les 300 francs collectés sur les tours 1 et 2 des Tritons le jeudi. Ce qui fait 1050 francs en tout. Les travailleurs nous accueillent chaleureusement, nous remercient, mais nous font tout de suite partager leur indignation car le patron, jouant la division à fond, ne veut payer les jours de grève qu'aux travailleurs ayant repris le jeudi. La colère est grande, même ceux ayant repris le jeudi sont hors d'eux. Mais la division ne marche pas, ils décident de faire signer à tous, lundi 7, une pétition exigeant le paiement des jours de grève pour tous. Sinon ils sont prêts à rebloquer les portes, à se remettre en grève.

Ensuite, nous discutons avec quelques travailleurs combattifs de l'importance de l'unité, de la solidarité. Puis nous nous séparons, rendez-vous pris avec quelques travailleurs pour suivre l'évolution de la lutte et pour discuter plus à fond sur le soutien, pourquoi on le fait, sur le Parti, qui on est, ce qu'on veut au PCML.

Correspondant
Montpellier

USINOR-DUNKERQUE : LES EXCLUEURS PERDENT LES DEUX PROCES, « ABYSSUS ABYSSUM INVOCAT » *

Ah ! on peut le dire, il circule à Usinor-Dunkerque depuis peu un air nouveau. « C'est clair » me dit un des anciens exclus ; et un autre : « Les manœuvres de la CFDT étaient tellement grossières que même la justice n'a pu suivre ». Par deux fois, les exclueurs viennent en effet de perdre la partie face à la justice.

EXCLUSION...ILLEGALE !

Mais, rappelons les faits. Première affaire : en mai 79, au mépris des règles les plus élémentaires de démocratie syndicale, le syndicat Métaux de Dunkerque CFDT et la FGM-CFDT prononcent l'exclusion de 12 militants, dont le secrétaire et le trésorier de la section syndicale d'entreprise. Si le caractère politique de l'exclusion apparaissait clairement (on voulait se débarrasser de syn-

dicalistes trop fermement attachés à la lutte de classes et peu enclins au nom du « recentrage » à accepter la restructuration de la sidérurgie).

La CFDT, elle, prétendait qu'il ne s'agissait que d'un problème de finances, demandait un expert-comptable assermenté et portait l'affaire devant la justice pour détournement de fonds. A ce jour, la CFDT n'a toujours pas fourni de preuves, par contre les attaques personnelles et calomnies n'ont pas cessé, que ce soit par tracts ou dans la presse CFDT. Les exclus ont riposté en attaquant la CFDT pour diffamation et pour exclusion illégale, montrant également par là à tous les travailleurs qu'ils ne craignaient ni l'expertise ni la justice bourgeoise.

Par le jugement du 4 juin dernier, le tribunal de gran-

de instance de Dunkerque leur a donné raison en déclarant « nulle l'exclusion des 12 demandeurs décidée le 31 mai 1979 par le syndicat de la métallurgie de la région dunkerquoise CFDT ». L'affaire est renvoyée au 4 septembre pour statuer sur les demandes en dommages et intérêts globaux causés par les exclusions et par la campagne de diffamation menée contre les exclus.

Deuxième affaire : nous sommes le 27 juin 1979 ; l'UL-CFDT de Dunkerque se voit contrainte de tenir une AG d'information face aux nombreuses demandes d'explication sur le conflit interne du syndicat à Usinor. Les exclus sont interdits d'entrée dans la salle et voici que l'on voudrait aussi l'interdire à des militants non exclus de la section d'Usinor. Ces travailleurs, finalement, auront le dernier

mot et participeront à la réunion qui se déroulera tranquillement ainsi que le constatera la police appelée sur les lieux par le permanent de l'UL. Il sera aussi constaté que la porte d'entrée était brisée. Et voici que la CFDT lance un procès contre deux exclus pour « bris de porte ». Mais la pierre était bien lourde et là encore, les exclueurs ne l'ont soulevée que pour la recevoir sur leurs pieds : le 27 juin 1980, les militants poursuivis ont été relaxés au bénéfice du doute.

Deuxième procès, deuxième échec pour les exclueurs-recentristes. Décidément, les mauvaises causes sont une croix bien lourde à porter.

Rémi DAINVILLE

(* L'abîme appelle l'abîme.

DEMANDE DE CONTACT

Prenez contact avec le Parti communiste marxiste-léniniste

NOM
Prénom
Lieu de travail
Adresse
Code postal

(A retourner à L'Humanité rouge - BP 201 - 75926 Paris Cedex 19)

PESSAC (GIRONDE)

Licenciements, répression et lutte chez Domus-Lafond

Une délégation de la section de Bordeaux du PCML a rencontré des camarades de la section CGT de l'entreprise Domus-Lafond le 3 juillet. Nous remercions les quatre délégués de la CGT pour nous avoir reçus dans leur local syndical pendant plus de deux heures.

L'entreprise d'ameublement Domus-Lafond employait en 78 environ 180 personnes pour un salaire de 2500F brut et 42h de travail. A cette époque, commencèrent les difficultés de fabrication et l'embauche devint difficile. En 77 fut mise sur pieds une section syndicale CGT combative.

En 78, la restructuration commence à se mettre en place au niveau de l'ensemble du groupe et trouve un obstacle : le syndicat CGT, seul syndicat du groupe.

En juillet 78, le premier coup de semonce avait sonné : essai de reprise des avantages acquis (sur le 13e mois) par la direction, tentative d'isoler les éléments actifs dans l'ancienne entreprise Dubasque (aujourd'hui Lafond 3) pour préparer le démantèlement. Cela n'empêche pas le chiffre d'affaires d'augmenter de 44% en 78!

Le 9 mars 80, le conseil d'administration annonce la

fermeture de Dubasque (Lafond 3) avec 44 licenciés.

Le prétexte est que Dubasque fait des « produits démodés et résistant mal à la concurrence ». Mais ces meubles « démodés » sont produits en ce moment à Lussac et Châtelleraut. En fait, la fermeture de Dubasque a avant tout comme objectif la restructuration et peu importent les travailleurs et leurs familles.

Le 10 mars, occupation de l'usine pendant la nuit et le week-end.

En avril, les licenciés deviennent des licenciés. Une importante solidarité des autres entreprises en lutte se développe (dont Lanaverre, St Joseph, Bordeaux-Sud, Auximeca...). Tout au long des journées d'action de mai et juin, les Domus-Lafond sont au premier rang des luttes ouvrières à Bordeaux.

Le syndicat CGT propose des négociations (table ronde, plan social...). Ce sera



Pendant l'entretien avec la délégation du PCML.

LA COMPAGNIE FRANÇAISE DU MEUBLE (CFM)

Aujourd'hui, troisième groupe français du meuble. Ce groupe se constitue à partir de trois PME de meubles de Pessac (Geyre, Lafond, Dubasque).

La CFM rachète deux unités en Normandie et à St Pierre-des-Corps.

En 78, la CFM est chapeauté par la Société Rochefortaise de produits agro-alimentaires, dont elle devient la filiale. Notons que la Rochefortaise avait autrefois son siège à Madagascar, d'où elle fut expulsée par le gouvernement malgache.

Début 80, rachat de deux usines à Lussac et Châtelleraut qui, aujourd'hui, produisent une partie de Lafond 3 et de Lafond 1 et 2.

La CFM est en passe de racheter trois usines à Salles-de-Béarn, Nantes et Chôlet.

L'objectif de la CFM est de devenir le premier groupe français de l'ameublement en concurrence (ou association?) avec le premier groupe actuel, Dumestre et Parisot.



Ce qui reste de Lafond 3.

toujours le refus du patronat et des pouvoirs publics.

Le 28 avril, au lieu de 44 licenciés, il y a 27 licenciés.

Le 14 mai, première intervention de 250 CRS et 50 gendarmes contre les tra-

que le patron paie la journée de salaire.

Le 20 juin, à 5h45, c'est la deuxième intervention policière avec plus de 1500 CRS avec l'autorisation du préfet et sans doute du maire PS de Pessac, même s'il dit aujourd'hui tout ignorer de l'affaire.

Depuis le 20 juin, la répression s'abat à Lafond 3. Les délégués de Lafond 3 repris sont isolés et parqués dans des travaux extérieurs ; les mises à pied se succèdent chaque fois qu'ils font des prises de parole et vont voir les travailleurs. Ainsi, les salaires mensuels de ces délégués avoisinent plus souvent 600F que 2500F.

De plus, la direction essaie de diviser les syndicats CGT organisés en comité de coordination CGT au niveau du groupe

L'avenir est compromis sur l'ensemble des entreprises de Pessac, à moyen terme à Lafond 1 et 2. La direction va tenter d'ici fin 81 de démanteler en plusieurs étapes l'ensemble de Lafond 1 et 2, après avoir démantelé Lafond 3 et fait saccager ce qui restait de Lafond 3 (cf photo).

Aujourd'hui, une procédure de licenciement est engagée contre Pierre Desgrange, un des principaux animateurs de la lutte. Après Michel Douat, à Ford, il est incontestable que les pouvoirs publics et le patronat

bordelais engagent une épreuve de force contre les

syndicats et notamment la CGT.

A l'évidence, la lutte continue à Domus-Lafond :

- pour l'arrêt de la procédure de licenciement contre P. Desgrange.

- pour l'amélioration des conditions de travail et les droits syndicaux.

- contre les projets de démantèlement de Lafond 1 et 2.

Tout au long de l'entretien, des camarades n'ont pas caché leur appartenance à la cellule du PCF dans l'usine. C'est aussi cela, l'union dans les luttes à la base et dans l'action.

Pour la solidarité financière :

Syndicat CGT du personnel de la Société Lafond.

Crédit Lyonnais

CL Gradignan

No 00 000 500 16 E



LA FANE A LAFOND 3

Le groupuscule fasciste nazi FANE s'est infiltré parmi les vigiles qui gardaient l'entreprise Lafond 3 (Dubasque).

Dans le bureau de la direction, le PCF avait tracé sur le mur la faucille et marteau. Par dessus des vigiles ont inscrit l'insigne nazi de la FANE (photo).

Ces inscriptions fascistes ont été faites alors que les vigiles « gardaient » l'usine, au moment de l'intervention policière (20 juin).

Qui dira que la FANE n'a aucune relation dans la police, dans certaines sociétés de gardiennage (à Lafond 3 commandée par un ancien parachutiste) ? Qui dira que la FANE n'est pas utilisée par le patronat et le pouvoir contre les travailleurs en lutte pour la défense de leurs droits, contre les libertés démocratiques ?

Il faut exiger la dissolution des ligues fascistes.



Une médaille d'or pour l'URSS

Comme tous les ans, le palmarès était proclamé début juin. Et pour la première fois de l'histoire, l'URSS a coiffé assez nettement sur le poteau son principal rival, les USA. Jugez, en 1976, les USA avaient gagné 4,8 à 3,4, en 1977, ils avaient à nouveau enlevé la médaille 5,9 à 4,9, en 1978, leur victoire était encore nette : 6,7 à 5,9.

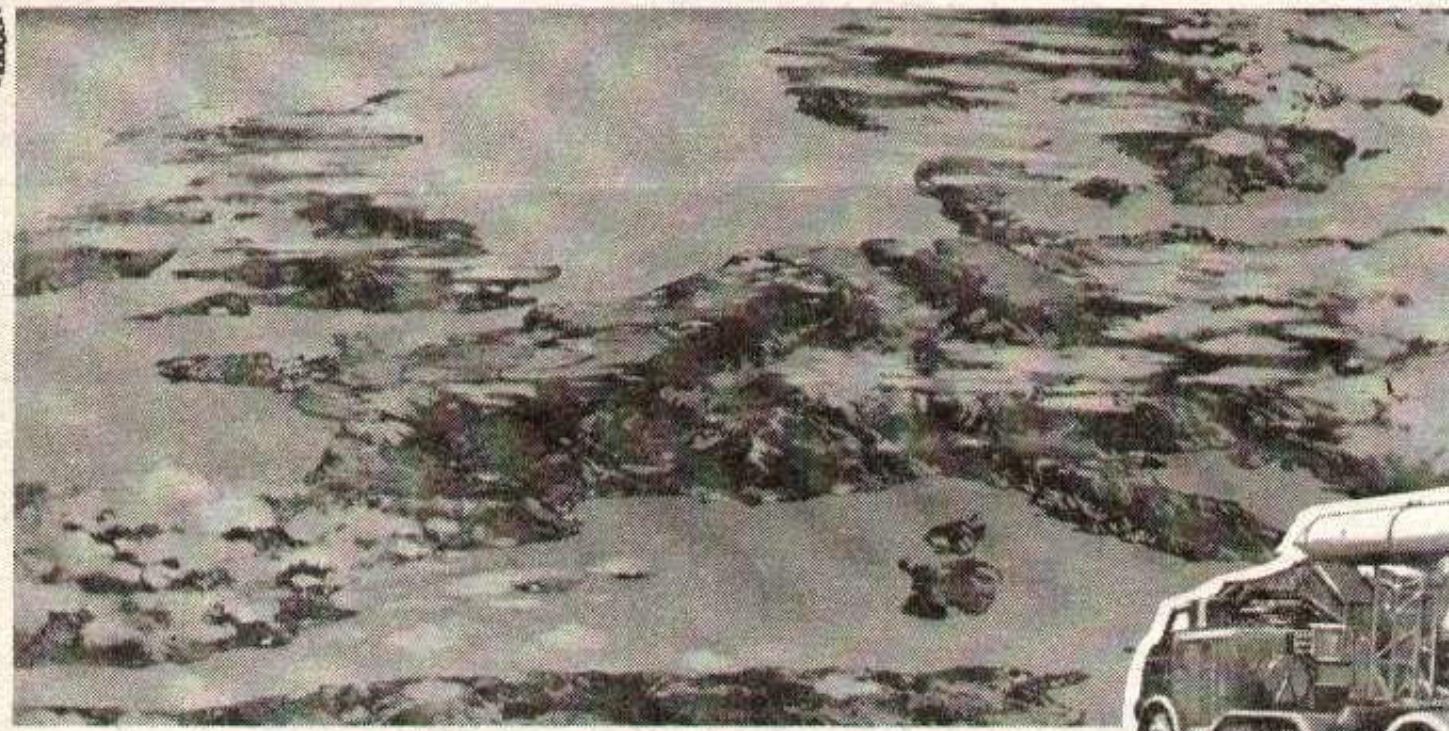
Eh bien, cette année, les choses ont changé et ce sont les Russes qui remportent la coupe : 8 à 5,7. Un beau score et un bel écart.

Au fait, vous ne savez pas de quoi il s'agit ? Ce sont les bilans annuels (en milliards de dollars) des ventes d'armes aux pays du Tiers Monde. L'URSS est devenue le plus grand marchand de canons du monde...

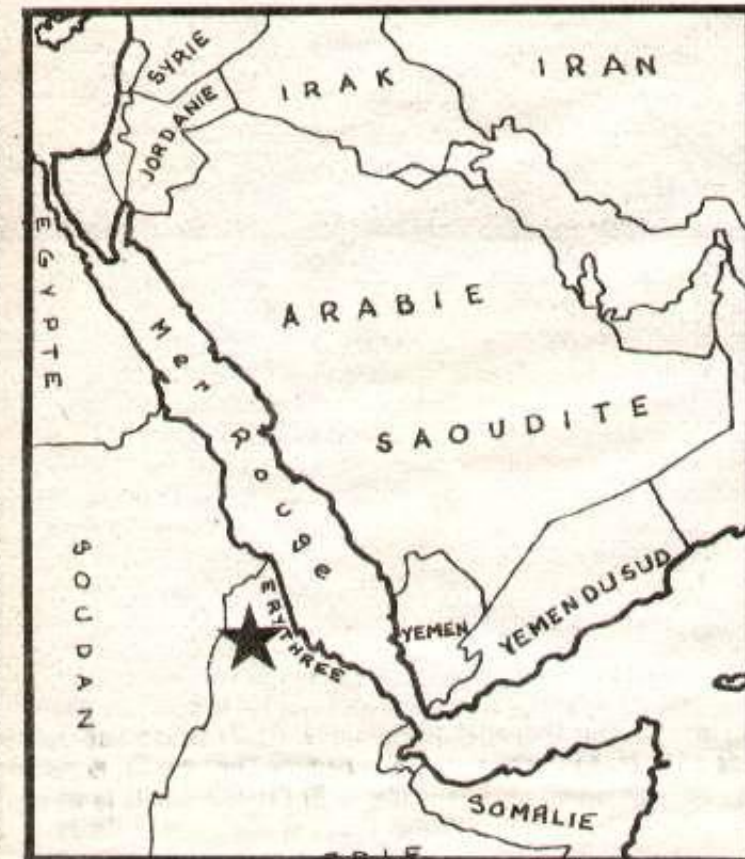
Quel lien y avait-il entre le Vietnam, St Domingue et le coup d'Etat des colonels grecs ? Aucun, hormis le dessein global et dominateur de l'Oncle Sam, lequel prétendait soumettre par le fer et le feu l'ensemble de la planète à son ambition hégémonique.

Aujourd'hui, ce sont des chars soviétiques qui sillonnent Kaboul, des roquettes venues de Moscou qui brûlent la jungle cambodgienne, des conseillers russes qui planifient l'écrasement des maquis érythréens et le KGB a acquis à peu près autant de notoriété que la CIA dans l'art d'organiser les coups d'Etat. Qu'y a-t-il de commun entre tous ces conflits et ces guerres, chaque fois présentés comme de regrettables accroc à la détente ? Pris ensemble, ils forment le tableau de plus en plus saisissant de l'expansion soviétique.

Chacun des théâtres sur lesquels les forces soviétiques (additionnées de quelques autres cubains ou vietnamiens qu'elles commanditent) sont engagées, constitue dans les plans des chefs du Kremlin autant de positions à conquérir, concourant à la réalisation d'une stratégie globale d'hégémonie.



Il y a 12 ans l'intervention en Tchécoslovaquie marquait de façon tragique le changement de nature de l'URSS. Force de paix, elle devenait à l'évidence grande puissance agressive. — L'Europe, par son potentiel industriel et technique, constitue une proie de choix. Ce n'est pas pour rien que l'impérialisme américain n'a jamais cessé de multiplier les tentatives pour la soumettre. Désirable aux prétendants à l'hégémonie, l'Europe est également faible. Pas seulement à cause du déficit militaire qu'elle accuse vis-à-vis de l'URSS, mais aussi du fait de sa situation géostratégique. Presqu'entièrement dépendante des pays du Tiers Monde pour ses approvisionnements en matières premières, elle est peu à peu placée sous la menace d'un blocus soviétique. Le golfe Persique, la Corne de l'Afrique et le détroit de Malacca sont aujourd'hui les lieux où se joue notre indépendance.



ERYTHREE

4 millions d'habitants, 119 000 km², situé dans la corne orientale de l'Afrique, le Soudan au nord, Djibouti au sud et 1200 km de côtes baignées par la mer Rouge, l'Erythrée autrefois indépendante a été annexé par l'Ethiopie. — Défini comme Etat-nation à la fin du XIXe siècle en même temps que l'Ethiopie, l'Erythrée fut soumis successivement à la domination italienne jusqu'à la défaite du fascisme mussolinien, puis britannique jusqu'en 1952. A cette date l'ONU sous influence américaine, tout en reconnaissant la nation érythréenne, impose une fédération liant l'Erythrée à l'Ethiopie. Le 14 novembre 1962, l'Ethiopie annexe purement et simplement l'Erythrée. — Après la chute de l'Empereur Haïlé Sélassié en 1974 — sous les coups conjugués des luttes des peuples éthiopiens et érythréens — l'URSS développe son emprise sur l'Ethiopie. Tandis qu'elle se prononçait jusqu'alors pour le droit à l'indépendance de l'Erythrée et qu'elle soutenait la lutte de libération commencée plus de 10 ans auparavant, l'URSS change complètement son fusil d'épaule. Désormais, c'est elle qui arme les troupes éthiopiennes. En novembre 1977, l'URSS, grâce à un gigantesque pont aérien, débarque en Ethiopie plus de 20 000 soldats cubains et des pays du pacte de Varsovie et quantité de matériel militaire des plus sophistiqués. — A partir de 1978, c'est l'URSS qui directement encadre et dirige les opérations d'anéantissement contre les forces de libération érythréennes. — Il y aurait actuellement près de 2000 officiers soviétiques engagés en Erythrée, 3000 Allemands de l'Est, 17 000 Cubains et 3000 Sud-Yéménites. Des centaines de villages sont bombardés avec du napalm de fabrication soviétique tandis que des stocks de gaz neuro-toxique de même origine étaient récemment acheminés en Ethiopie pour soutenir une offensive de grande envergure contre l'Erythrée. — Il y aurait environ 400 000 réfugiés érythréens dans les pays limitrophes, sans parler des personnes déplacées à l'intérieur. — Le mouvement de la libération est animé par deux organisations : le FPLE (la plus importante) et le FLE, toutes deux ont constitué une direction coordonnée de la lutte.



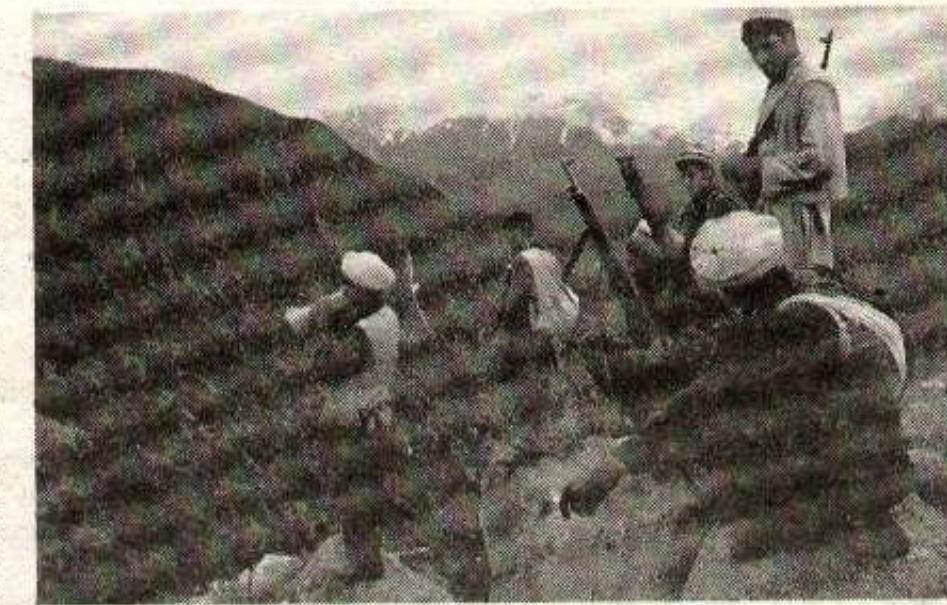
ENJEU STRATEGIQUE

— La mer Rouge prolongée au nord par le canal de Suez, constitue un point clé des flux maritimes en direction de l'Europe. — En son temps (1950), l'Américain Foster Dulles préconisait l'annexion de l'Erythrée, l'enjeu selon lui c'était rien moins que « l'avenir de toutes les régions du Moyen-Orient, grandes productrices de pétrole, l'avenir d'Israël... ». — Aujourd'hui l'URSS a repris à son compte les mêmes préoccupations stratégiques. Chassée des oases qu'elle avait installées en Somalie, elle s'implante en Ethiopie, cherchant le débouché érythréen sur la mer Rouge. En même temps que sur l'autre rive, elle fomente des coups d'Etat dans les deux Yémen.



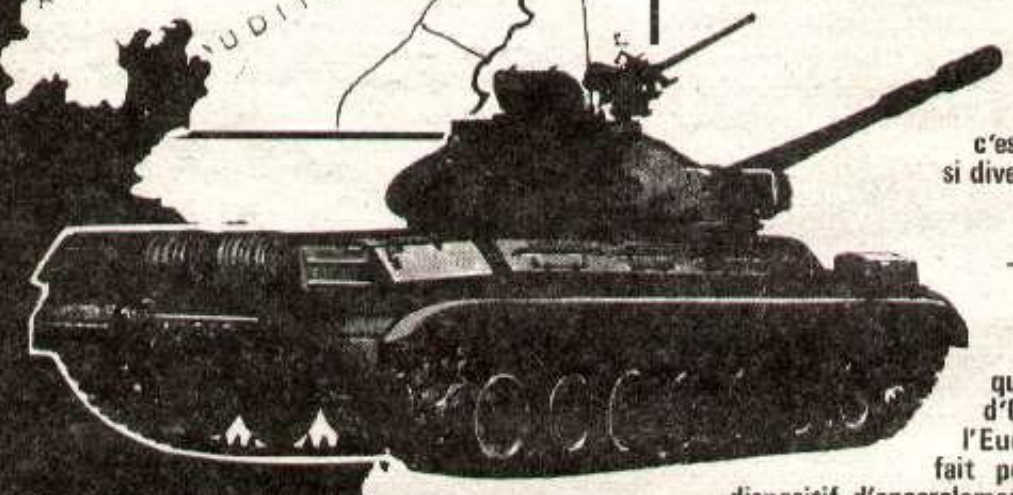
AFGHANISTAN

20 millions d'habitants sur un territoire un peu plus grand que la France, population essentiellement paysanne, seule richesse naturelle connue : le gaz intégralement exporté en URSS. L'Afghanistan indépendant depuis 1921 a des frontières communes avec l'Iran, le Pakistan, la Chine et l'URSS. — Sous le régime du roi Daoud, arrivé au pouvoir en 1973, l'Afghanistan entretenait des relations commerciales et politiques assez bonnes avec l'URSS, celles-ci se détériorent lorsque l'Afghanistan élargit ses relations notamment en direction de l'Europe et des USA. C'est alors qu'intervient en 1978, le coup d'Etat prosoviétique de Taraki appuyé par les secteurs dirigeants de l'armée formés à Moscou. Puis, en septembre 1979, nouveau coup d'Etat qui porte au pouvoir le premier ministre de Taraki, Amin. Coup d'Etat dûment salué par Brejnev et le parti soviétique. — Enfin décembre 1979. Les troupes soviétiques envahissent l'Afghanistan, renversent Amin et installent Karmal qui est arrivé dans les fourgons de l'armée d'occupation. — Celle-ci est estimée à 80 000 hommes et recourt pour venir à bout de la résistance afghane au napalm et aux gaz toxiques, aux massacres et à la torture. — Plus de 300 000 Afghans sont réfugiés au Pakistan, d'autres sont réfugiés en Iran. — La résistance afghane est composée d'organisations islamiques et d'organisations démocratiques qui participaient à la lutte antiféodale depuis le début des années 60. (Ainsi le patriote révolutionnaire Madjid Kalakani fusillé à Kaboul en mai 1980). — Certaines organisations de résistance ont d'ores et déjà conclu entre elles des accords d'alliance. — En janvier 1980, une écrasante majorité des pays réunis au sein de l'ONU a exigé le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan. Et c'est à l'unanimité que la conférence islamique rassemblant une quarantaine de pays aussi divers que l'Algérie, l'Indonésie, l'Iran ou l'Arabie Saoudite, a réitéré cette exigence.



ENJEU STRATEGIQUE

— En s'installant en Afghanistan, les Russes ne sont plus qu'à 400 km du détroit d'Ormuz qui contrôle la sortie du Golfe Persique, 400 km de désert situés en territoire iranien entre les troupes soviétiques et le Golfe Persique sur les rives duquel on trouve : l'Iran, l'Irak, le Koweït, l'Arabie Saoudite, Bahrein, le Qatar et les Emirats arabes-unis, qui ensemble font près de 40% de la production mondiale de pétrole. Tenir le détroit d'Ormuz c'est avoir la main sur un des plus gros robinets du flux énergétique destiné à l'Europe, au Japon et aux USA. — Il faut ajouter que la présence soviétique en Afghanistan fait peser une menace à peine voilée sur le Pakistan, l'Iran et la Chine dont elle renforce le dispositif d'encerclement. Si les soviétiques sont intervenus pour installer un régime prosoviétique à la place d'un autre régime prosoviétique. S'ils entretiennent et renouvellent depuis plus de 6 mois, une armée d'occupation de 80 000 hommes. S'ils ont pris le risque de se retrouver isolé sur la scène internationale, ce n'est pas sans qu'il y ait de solides enjeux.



L'EXPANSION SOVIETIQUE

CAMBODGE

La population était estimée à 8 millions d'habitants avant l'invasion vietnamienne pour un territoire qui représente le tiers de celui de la France. Connu pour sa production de riz et ses plantations de caoutchouc, le Cambodge est limitrophe du Vietnam, du Laos et de la Thaïlande. — Le 25 décembre 1978, les troupes vietnamiennes envahissent le pays, elles prennent la capitale le 7 janvier 1979 et y installent un gouvernement à leur solde. Les troupes d'occupation qui comptaient 120 000 hommes en 1978, s'élèvent aujourd'hui à près de 200 000. Dans le même temps, 60 000 soldats vietnamiens occupent le Laos. — En quelques années, le Vietnam est devenu complètement inféodé à l'URSS. Juin 1978 : le Vietnam adhère au Comecon. Novembre 1978 : le Vietnam signe avec l'URSS un traité « d'amitié et de coopération ». L'URSS fournit 3 millions de dollars d'assistance par jour au Vietnam. Les anciennes bases américaines de Da Nang et Bien Hoa ainsi que celles de Haiphong et Cam Ranh ont été investies par les Soviétiques. — Au Cambodge, les régions inaccessibles aux troupes vietnamiennes sont systématiquement arrosées avec des gaz toxiques. — Plusieurs centaines de milliers de réfugiés ont dû fuir en Thaïlande. — Le 14 novembre 1979, la majorité de l'Assemblée générale de l'ONU (91/150) réclamait le départ des troupes étrangères du Cambodge. — En juin 1980, les pays de l'ASEAN (Philippines, Thaïlande, Indonésie, Singapour, Malaisie) ont à nouveau réclamé le retrait en recommandant à l'ONU de maintenir sa reconnaissance de l'ancien gouvernement du Kampuchea démocratique (dont les forces constituent aujourd'hui le fer de lance de la résistance à l'invasion).

ENJEU STRATEGIQUE

En prenant appui sur les ambitions régionales du Vietnam (fédération indo-chinoise), l'URSS cherche à atteindre le détroit de Malacca qui est le point de passage obligatoire entre l'Océan Indien et le Pacifique. Après le Cambodge, c'est la Thaïlande et la Malaisie qui sont visées comme l'ont confirmé les récentes attaques vietnamiennes en Thaïlande. — Si l'URSS tenait le détroit de Malacca, elle pourrait bloquer tout l'approvisionnement du Japon en matières premières et empêcher le passage de la flotte américaine d'un océan à l'autre.



AVEC LE PARTI

Pierre Bauby dans le Nord

«Nous n'avons qu'une ambition servir les travailleurs, être le porte parole de leurs luttes»

Sur la lancée de la présentation officielle de sa candidature, Pierre Bauby a effectué une première visite dans la région du Nord où, durant un jour et demi, il a pu s'entretenir avec des travailleurs et travailleuses, des syndicalistes, prendre contact avec les grands dossiers économiques et sociaux de la région et rencontrer la presse régionale. « Nous ne ferons pas de campagne parisienne — déclare le camarade — nous voulons aller dans les régions, prendre contact avec la réalité sur le terrain et rester en prise directe avec les travailleurs et leurs combats ».

Dès son arrivée, mercredi soir, à Lille, où l'accueillait une délégation du comité de parti Jeanne Labourbe du PCML, le camarade Bauby s'est rendu dans les studios de Radio-Lille 80, radio libre de l'agglomération lilloise qui a subi récemment une

intervention des forces de répression visant à l'interdire d'expression. Aujourd'hui, grâce au dynamisme de ses animateurs et à la solidarité de la population lilloise, cette radio continue d'émettre en fuyant le brouillage illégal de FR 3.

essentiels préoccupent les sidérurgistes à Dunkerque : d'abord la question de l'emploi de plus en plus généralisée d'intérimaires et de temporaires, tandis que l'usine tourne avec des sous-effectifs, la direction pratique à une large échelle la politique des contrats à durée déterminée. « D'abord, ces gars sont corvéables à merci, explique un camarade, ensuite c'est clair : si tu mets 2000 mecs intérimaires dans la boutique, en cas de grève, tu les as contre toi... ». Certes, on n'en est pas encore là à Usinor-Dunkerque. Mais le problème est grave et la vigilance s'impose : « Des gars sont temporaires depuis 3 ans et on le découvre seulement maintenant ! ». La durée moyenne des contrats de travail est passée de 5 jours en 1978 à 43,37 jours en 1979 et le nombre d'ouvriers à contrat à durée déterminée est passé de 242 en 1978 à 894 en 1979. Une volonté unanime chez les syndicalistes d'Usinor-Dunkerque : ne pas voir augmenter le nombre des intérimaires et obtenir le renouvellement des contrats de travail, première étape vers la nécessaire embauche définitive.

Ce problème se retrouve à Mardyck puisqu'il y a 300 postes vacants occupés par

des intérimaires. Dans cette entreprise, la surcharge de travail est plus que jamais liée à l'insuffisance des effectifs : on comptait 2200 personnes en 1975 et au 30 juin 1980, Mardyck n'employait plus que 1678 personnes. Du 30 avril 1980 au 30 juin 1980 — soit sur deux mois seulement — 20 postes de travail ont été supprimés. A l'heure où il est question de mettre en route une deuxième ligne de lavage qui ne va tourner qu'en tôle mince, les syndicalistes de Mardyck souhaitent que la question des effectifs soit résolue par une ouverture réelle de l'embauche. Il en va de l'amélioration des conditions de travail et de sécurité.

Un deuxième problème est posé aux sidérurgistes dunkerquois : celui de la déqualification. Le dernier bilan social d'Usinor-Dunkerque (année 79), fait apparaître une diminution du nombre des OP (P1, P2 et P3 et techniciens d'atelier) et une augmentation du nombre des OS. Certes, les chiffres demeurent encore peu importants, mais il y a là une tendance significative qui retient l'attention des militants syndicaux de l'usine.

Clôturée par un repas amical, la rencontre avec ceux d'Usinor devait permettre à Pierre Bauby de mieux connaître les réalités du combat syndical et politique des sidérurgistes dunkerquois.

La rencontre avec la presse régionale fut l'occasion pour Pierre Bauby de préciser la double signification de sa candidature « Contre Giscard et contre la guerre ». Le candidat du PCML déclara notamment : « Nous ne nous présentons pas pour le plaisir. Il faut, aux présidentielles, poser les véritables questions. Nous pensons être les seuls à posséder pour programme fondamental la double lutte contre Giscard et contre la guerre. Dans tous les domaines, il faut aujourd'hui organiser la riposte contre l'attaque sans précédent du gouvernement Giscard-Barre : chômage, licenciements, atteintes con-

tre les libertés, le droit de grève, les radios libres, contre la santé, la Sécurité sociale — et cela passe par l'unité des travailleurs. Il faut aussi s'opposer à la montée de la guerre provoquée par l'agressivité de l'URSS, soutenir le Tiers Monde et s'allier à lui ».

Donnant l'opinion de notre parti sur la situation sociale du Nord, Pierre Bauby devait déclarer : « Nous sommes venus pour mieux connaître la réalité sociale et politique de la classe ouvrière dans le Nord et examiner avec les travailleurs sur quels thèmes nous pourrions braver les phares durant la campagne électorale ».

Interview en direct

Durant un quart d'heure, Pierre Bauby répondra aux questions des militants de la radio : « Qui es-tu, quel est ton métier ? Tu dis que le PCF a abandonné la perspective de la révolution, mais, Marchais, dans un récent discours aux jeunes, a parlé de la révolution. Si vous n'êtes pas électoralistes, pourquoi vous présentez-vous ? Comment allez-vous financer la campagne ? C'est quoi le Parti communiste marxiste-léniniste ? Et la Chine ? »

L'émission devait se prolonger ensuite sur le thème des vacances, ce qui donna l'occasion à Pierre Bauby de rappeler quelques idées simples que l'on voudrait bien nous faire oublier en cette période estivale. D'abord, tous les Français ne partent pas en vacances et, en raison du chômage, de la hausse du coût de la vie (loyers, essence...), de moins en moins de travailleurs peuvent se payer

des vacances. Non, tout le monde n'a pas droit aux vacances dans notre société « libérale avancée ». Les travailleurs immigrés, pour leur part, s'ils parviennent à réunir l'argent nécessaire à un voyage pour embrasser leur famille, ne sont pas assurés de ne pas être refoulés à leur retour. A une question des animateurs de Radio-Lille 80 sur le travail et les loisirs, Pierre Bauby rappela avec force le caractère aliénant du travail sous le régime d'exploitation de l'homme par l'homme qu'est le capitalisme et souligna l'importance des luttes pour la réduction effective de la durée hebdomadaire du travail sans diminution de salaire et pour le respect des 40 heures.

En fin de soirée, le camarade Pierre Bauby était l'hôte à dîner de camarades de notre parti, militant parmi les cheminots de l'agglomération lilloise.

Avec les sidérurgistes

Le jeudi matin, Pierre Bauby devait se rendre à Dunkerque où, durant plus de trois heures, il discuta fraternellement avec des syndicalistes d'Usinor-Dunkerque et d'Usinor-Mardyck dont des travailleurs ayant participé à la grève du servi-

ce « Transport-Manutention » en février-mars derniers. Ce fut l'occasion pour Pierre Bauby d'approfondir sa connaissance des conditions de vie et de travail des sidérurgistes dunkerquois au cœur de l'empire Usinor. Aujourd'hui, deux problèmes es-

sentuels préoccupent les sidérurgistes à Dunkerque : d'abord la question de l'emploi de plus en plus généralisée d'intérimaires et de temporaires, tandis que l'usine tourne avec des sous-effectifs, la direction pratique à une large échelle la politique des contrats à durée déterminée. « D'abord, ces gars sont corvéables à merci, explique un camarade, ensuite c'est clair : si tu mets 2000 mecs intérimaires dans la boutique, en cas de grève, tu les as contre toi... ». Certes, on n'en est pas encore là à Usinor-Dunkerque. Mais le problème est grave et la vigilance s'impose : « Des gars sont temporaires depuis 3 ans et on le découvre seulement maintenant ! ». La durée moyenne des contrats de travail est passée de 5 jours en 1978 à 43,37 jours en 1979 et le nombre d'ouvriers à contrat à durée déterminée est passé de 242 en 1978 à 894 en 1979. Une volonté unanime chez les syndicalistes d'Usinor-Dunkerque : ne pas voir augmenter le nombre des intérimaires et obtenir le renouvellement des contrats de travail, première étape vers la nécessaire embauche définitive.

Ce problème se retrouve à Mardyck puisqu'il y a 300 postes vacants occupés par

des intérimaires. Dans cette entreprise, la surcharge de travail est plus que jamais liée à l'insuffisance des effectifs : on comptait 2200 personnes en 1975 et au 30 juin 1980, Mardyck n'employait plus que 1678 personnes. Du 30 avril 1980 au 30 juin 1980 — soit sur deux mois seulement — 20 postes de travail ont été supprimés. A l'heure où il est question de mettre en route une deuxième ligne de lavage qui ne va tourner qu'en tôle mince, les syndicalistes de Mardyck souhaitent que la question des effectifs soit résolue par une ouverture réelle de l'embauche. Il en va de l'amélioration des conditions de travail et de sécurité.

Un deuxième problème est posé aux sidérurgistes dunkerquois : celui de la déqualification. Le dernier bilan social d'Usinor-Dunkerque (année 79), fait apparaître une diminution du nombre des OP (P1, P2 et P3 et techniciens d'atelier) et une augmentation du nombre des OS. Certes, les chiffres demeurent encore peu importants, mais il y a là une tendance significative qui retient l'attention des militants syndicaux de l'usine.

Clôturée par un repas amical, la rencontre avec ceux d'Usinor devait permettre à Pierre Bauby de mieux connaître les réalités du combat syndical et politique des sidérurgistes dunkerquois.

Avec celles de la confection

En fin d'après-midi, nous prenons la direction d'Hénin-Beaumont, dans le bassin minier, où nos camarades ont organisé une rencontre amicale avec une délégation de travailleuses de l'usine Bidermann et une délégation de syndicalistes de l'usine Malbranque (du groupe Schlumberger). Chez Bidermann, 90 licenciements ont été annoncés sur un total de 600 emplois et les ouvrières sont mobilisées (le groupe compte effectuer une diminution de 15 à 20% de ses effectifs).

Après un tour d'horizon de la situation dans les entreprises, la discussion s'engage sur les orientations de notre parti : quelle est l'origine du PCML ? Quelle stratégie pour aller au socialisme ? Pourquoi contre la guerre ? Quels rapports avec le PC et le PS ? Pierre Bauby déclara notamment : « Nous avons notre propre conception de l'unité. Le programme commun a créé des illusions et la situation actuelle est marquée par la division de la classe ouvrière. Pour reconquérir l'unité, il faut partir principalement de la

base. Il est illusoire de penser qu'un simple accord PC-PS rétablirait cette unité de la classe ouvrière. Nous sommes prêts à discuter avec le PC et le PS pour organiser en commun la défense des libertés et de la santé publique si gravement attaquées aujourd'hui. Mais entre ces partis et le nôtre existent de profondes divergences de stratégies. Quant à nous, nous croyons qu'il faut préparer la suppression du capitalisme ».

Abordant la question des perspectives, une syndicaliste déclara avec conviction : « La classe ouvrière a un idéal, elle sait où elle va. S'organiser et lutter à l'usine, c'est la première étape. Il y a ensuite une autre étape pour aller plus loin, parce que ce que nous voulons, c'est une autre société... ».

Dans la nuit de jeudi, Pierre Bauby rentrait sur Paris au terme d'une journée et demie bien remplie. Sans nul doute, au cours de sa campagne le candidat du PCML aura l'occasion de revenir dans la région du Nord.

Rémi DAINVILLE

Conférence de presse

Mais l'heure tourne et nous rentrons rapidement à Lille où Pierre Bauby donne une conférence de presse en début d'après-midi. FR 3, Radio Fréquence Nord, La Voix du Nord, Nord éclair et Nord matin, toute la presse écrite et parlée régionale est présente, à l'exception du quotidien du PCF, Liber-

té, et de Radio Quinquin qui s'est refusé catégoriquement à répondre positivement à notre invitation. Disons-le : il serait fort dommageable pour l'information régionale des travailleurs du Nord que Radio Quinquin renouvelle une sorte de monopole antidémocratique et non pluraliste.

Des livres pour l'été

CHINE

UN COEUR D'ESCLAVE

Ce recueil de 10 nouvelles chinoises contemporaines édité par les éditions du centenaire constitue un véritable panorama de la littérature chinoise des années 30 à 60.
Editions du Centenaire. 36 F

LES VERS A SOIE DU PRINTEMPS

Les trois premières nouvelles de ce recueil qui en compte treize traitent de la condition paysanne à la campagne, « l'histoire du Grand-nez » évoque la vie d'un gosse vagabond dans le Shanghai des années 30. Chaque nouvelle nous fait pénétrer un milieu social différent sur un époque qui s'étend de la Chine féodale occupée par les Japonais à la Chine des communes populaires.
Ed de Pékin. 15 F

LA MOISSON DU PHENIX

Cet ouvrage qui fait suite à « Ma maison à deux portes » évoque la révolution culturelle, ses préparatifs, ses origines, jusqu'à la chute de la bande des quatre.
Ed Stock. 65 F

ALGERIE

ET ALGER NE BRULA PAS

La suite de « On nous appelait Fellagas », l'organisation de la lutte à Alger et de la lutte contre l'OAS.
Ed Stock. 58 F

REPORTAGE

LE SUCRE ET LA FAIM

Reportage sur les ouvriers agricoles de la canne à sucre au Brésil. A travers la vie concrète des ouvriers agri-



coles brésiliens ce reportage fournit de façon très vivante les données économiques sur la situation du Brésil. Par l'auteur de L'établi.
Ed de Minuit. 16 F

LE SYNDROME DE KABOUL

Grand reporter (prix Albert Londres) François Missen a effectué un premier reportage sur les maquis afghan en avril-mai 79. En octobre-novembre 79, il s'est à nouveau joint aux mouvements de résistance à la veille de l'invasion soviétique. Avec le témoignage de Djamel Sultani, haut fonctionnaire afghan passé à la résistance, François Missen nous montre la véritable nature de l'aide amicale et désintéressée que Brejnev « dispense » à l'Afghanistan.
Ed Edisud. 40 F

ROMANS

LUMIERE DES TENEBRES

Loin de l'univers des pionniers et des cow-boys dans un admirable roman fleuve, Nancy Zarouls nous restitue la vie et les luttes des ouvriers du coton dans le Massachussets au XIXe siècle. Une remarquable démythification de cette Amérique—des libertés—où—chacun—à—sa—chance.
Gallimard. 59 F

LA GREVE

Ce roman constitue un tableau de l'Espagne franquiste, vue principalement à travers la grève d'ouvriers agricoles en Andalousie.
Livre de Poche.

SI ON ME DONNE LA PAROLE

Ce témoignage d'une ouvrière bolivienne vient d'être réédité en Petite Collection Maspéro.
Ed Maspéro. 20 F



RESISTANCE

EUSEBIO FERRARI A L'AUBE DE LA RESISTANCE ARMEE

A travers l'action d'Eusebio Ferrari, fils d'immigré italien, l'organisation de la résistance dans le bassin minier du Nord. Eusebio Ferrari a été tué en tentant d'échapper aux nazis après une opération militaire en 42.

POUR LES ENFANTS

LES ORIGINES DE L'HOMME

Hachette. 20 F

A LA DECOUVERTE DU CIEL

Hachette. 20 F

LES OISEAUX DE FEU ET AUTRES CONTES PEUX-ROUGES

Folio. 12 F

TROUBLE AU ROYAUME CELESTE

Légende chinoise superbement illustrée.
Ed de Pékin. 9 F

LE TIGRE DANS LA VITRINE

La Farandole. 25 F

Les prix mentionnés sont ceux pratiqués à la librairie « Les herbes sauvages ».

70 rue de Belleville
75 020 Paris
Métro Pyrénées ou Belleville
Par correspondance :
Livres services
24 rue Philippe de Girard
75 010 Paris
Libellez les chèques à l'ordre des Herbes sauvages.
Participation au frais de port : 5 F pour un livre, 10 % jusqu'à 100 F, 5 % au-dessus.
Tout trop perçu sera remboursé.

TOURNEE TRIOMPHALE DU CHANTEUR JAMAICAIN BOB MARLEY

Nous étions environ 50 000 au Bourget, en région parisienne, le jeudi 3 juillet pour le concert du chanteur jamaïcain Bob Marley et son groupe The Wailers : deux heures ininterrompues dans une ambiance chaude malgré le son scandaleusement mauvais qui rendait presque inaudible la musique.

Le reggae est à la mode actuellement dans certains milieux en mal d'exotisme et cela explique pour une part ce record d'affluence. Au-delà de la mode, Bob Marley est depuis une vingtaine d'années le porte-parole d'une musique (le reggae), d'un peuple (le peuple jamaïcain) et d'une religion (le rastafarisme). On peut ne pas aimer (question de goût) le reggae, cette musique très rythmée et très répétitive, cette musique qu'on ne peut écouter en spectateur. Mais le contenu des chansons de Bob Marley ne peut laisser indifférent.

Bob Marley raconte la misère de son peuple, la vie dans le ghetto de Kinston, la capitale de la Jamaïque. Il chante l'aspiration de son peuple à une vie digne et l'appelle à lutter pour ses droits : « Levez-vous, luttiez pour vos droits », « Get up, Stand up », « Dites la vérité aux enfants, dites la vérité maintenant, maintenant nous savons tout, nous allons nous rebeller, quelqu'un va payer pour le labeur », « Babylon system. Il désigne la cible, « le système de Babylon », « le vampire », « suçante le sang des opprimés ». Contre ce vampire, il affirme l'identité de son peuple et son droit à choisir son destin : « Nous refusons d'être ce que vous souhaitez que nous soyons, nous sommes ce que nous sommes », « Babylon System. Ailleurs dans le monde, d'autres peuples luttent aussi. Bob Marley chante la lutte du peuple du Zimbabwe et la donne en exemple à ses compatriotes : « Frères, vous avez raison, vous avez tellement raison, nous allons nous battre, nous devons nous battre pour défendre nos droits », Zimbabwe.

Bob Marley, c'est aussi le porte-parole d'une religion, le rastafarisme, qui voue un culte à l'afameur et bourreau du peuple éthiopien, l'empereur Haïlé Sélassié. Bob Marley chante Jah, le dieu du rastafarisme, et les vertus de la ganja, l'herbe jamaïcaine, l'herbe de Dieu. Il reprend à son compte le mythe afro-américain du retour à la terre des ancêtres, l'Afrique, mythe dont le Libéria illustre cruellement les dangereuses illusions, les opprimés d'hier y étant devenus les oppresseurs d'aujourd'hui.

Malgré ces ombres, Bob Marley est un chanteur qui mérite d'être écouté.

Discographie chez Phonogram

Catch a Fire, Burnin', Natty Dread, Wailers Live, Rastaman Vibration, Exodus, Kaya, Babylon by bus, Survival.

...TELE RENDEZ-VOUS...TELE RENDEZ-VOUS...

Vendredi 18 juillet, TF 1, 20 h 30
LEGITIME DEFENSE

« Ça s'est passé un dimanche, un dimanche au bord de l'eau ». Il s'en passe des choses au bord de la Marne, dans le gigantesque port fluvial de Paris. Un jeune comédien refroidi par un PDG le jour de la paye, elle a bon dos la légitime défense. Echaffaudage dangereux? Le seul témoin de l'affaire fait le grand saut : un qui ne parlera plus... Dépassement dangereux? Pascale, la petite greffière, peut-être un peu trop curieuse au gré de certains qui ont des choses à cacher, après une partie de stock-car avec un semi-remorque, va se retrouver au milieu de la Marne avec sa petite R 5. Stupéfiant! La station d'épuration abritait en fait un centre de transformation de schnouf. Mais je ne vous en dis pas plus.

Evitant les traditionnelles recettes « ketchup », poursuites de grosses américaines, beau détective blond aux yeux bleus, le réalisateur Claude Grinberg a su sortir des sentiers battus et nous raconter une histoire de notre temps.

Premier point sympathique, c'est une héroïne qui mène la danse : Pascale, la petite greffière, incarnée par Bulle Ogier, devant le caractère timoré du juge d'instruction fait sa propre enquête pa-

ralèle. Même si pour finir de façon réaliste tout le panache du coup de filet reviendra au petit juge d'instruction. Tous des phalocrates, comme dit Pascale. Elle traîne derrière elle son chevalier servant (Pierre Arditi), courtier d'assurance qui se demande toujours ce qu'il fait dans des situations plus cocasses les unes que les autres.

Au banc des accusés : la légitime défense qui au nom de la « défense des braves gens » légitime règlements de compte et liquidations. « Le premier poste de police est à 4 kms et les flics ne font pas de ronde » disent les gens du port. A qui profitent les rumeurs d'insécurité et qui les utilise sinon ceux qui veulent renforcer la répression, créer des milices, ouvrir des commissariats. Le film — chose rare à la télévision — aborde ce problème autrement qu'avec les arguments de Bonnet style : « Ne soyez plus cambriolable », « Je ne veux pas d'histoire, j'ai encore sept dossiers à traiter ». Le fonctionnement de la machine judiciaire est assez bien décrit, avec le petit juge assez enclin à gôber l'histoire de légitime défense, pour ne pas faire de vagues.

On pourrait reprocher au film de ne pas assez insister sur les liens entre les gros bonnets de la drogue et gros bonnets de l'appareil d'Etat. Bien que le grand chef soit épargné, la fin est plutôt

idyllique, les trafiquants sont sous les verrous.

Cela se produit-il souvent? Il est de toute manière difficile de tout dire dans un film, surtout produit par la télé.

La légitime défense, l'insécurité, le grand banditisme, trop grand pour ne pas être toilé, le tout en 90 minutes au rythme d'un polar, c'est trop rare à la télé pour faire le bec fin.

L.C

L'ETE POURRI DU PETIT ECRAN

A partir du 19 juillet, l'antenne sera largement occupée par la retransmission des Jeux olympiques, notamment en fin d'après-midi. Les amateurs de musique — qui ne se lèvent pas de bonne heure le mardi matin — pourront regarder le lundi 21 juillet à 22 h le magazine musical *Fausse notes* présenté par Eric Lipmann, avec notamment la participation du pianiste argentin Miguel Estrella qui vient d'être arraché des prisons uruguayennes. Ceux qui s'intéressent à l'histoire du cinéma trouveront leur bonheur le lendemain avec *Chantons sous la pluie*, un dossier de l'écran consacré aux débuts du cinéma parlant, une innovation qui a provoqué la première restructuration du cinéma mondial, marquée par la montée du cinéma US.

...TELE RENDEZ-VOUS...TELE RENDEZ-VOUS...

Schmidt à Moscou : qui tire le bénéfice ?



Quelques semaines après la rencontre surprise de Varsovie au cours de laquelle Giscard était allé rencontrer Brejnev sans prévenir les autres dirigeants européens, rompant ainsi l'isolement dans lequel se trouvait l'URSS depuis le coup de Kriboul, c'est le chancelier ouest-allemand Helmut Schmidt qui a fait le déplacement de Moscou au début juillet.

Officiellement, ce voyage était prévu depuis longtemps. En réalité, il a fait l'objet jusqu'au dernier jour, lors du sommet de Venise, de discussions orageuses avec les américains qui ne voyaient pas du tout d'un bon œil ce déplacement. Finalement un compromis a été trouvé : Schmidt irait à Moscou mais renoncerait à la proposition qu'il avait initialement l'intention de

faire à Brejnev au sujet du déploiement des fameux « euromissiles », les fusées soviétiques SS20 et américaines Pershing 2.

L'idée de Schmidt était en effet de faire aux soviétiques la proposition suivante : Nous renonçons pour trois ans à l'installation en Europe des Pershing. En contrepartie, vous n'installez plus de nouveaux SS20, mais vous pouvez garder ceux qui existent déjà. Pendant ces trois ans nous discutons du désarmement en Europe.

En fait l'idée de Schmidt revenait à accepter de négocier avec une épée suspendue au-dessus de la tête.

On ne s'étonnera donc pas que, lors de la rencontre, Brejnev ait repris cette proposition à son compte : elle lui permettait en effet

d'officialiser sans contrepartie la présence des 200 fusées SS20 déjà pointées sur l'Europe et capables de conduire sur n'importe quel point du continent chacune trois têtes nucléaires égales à 10 fois Hiroshima.

On comprend donc que Moscou accepterait volontiers de se contenter d'un tel arsenal si, en compensation, les européens s'engageaient à ne rien déployer en face. On comprend aussi que les Américains n'aient pas été d'accord pour laisser faire Schmidt.

Si on compare cette idée de proposition de Schmidt avec l'attitude de Giscard se rendant « en douce » voir Brejnev, on ne peut qu'être frappé par la similitude de la démarche : il s'agit d'une même attitude munichoise faite de crainte et de calculs d'intérêt à court terme, mais dans laquelle, encore plus, Paris et Bonn se livrent une compétition aux bonnes grâces soviétiques.

Au delà des décisions spectaculaires, comme celle des allemands de boycotter les JO ou les grandes déclarations du gouvernement français jugeant « inacceptable » l'occupation de l'Afghanistan, Giscard et Schmidt se comportent avant tout comme les représentants de bourgeoisies pour qui l'URSS représente un partenaire économique des plus tentants. Les industriels français n'ont-ils pas vendu de l'acier à Hitler jusqu'en 1939...

Giscard, qui aurait bien

voulu marquer quelques points sur ce marché (et Brejnev le sait bien et en use habilement) n'a pas été long à étouffer ses scrupules sur les « droits de l'homme » pour courir et être le premier dirigeant occidental à rencontrer Brejnev depuis plus de six mois et le coup de Kaboul.

Actuellement ce sont les Allemands qui sont les mieux placés sur le marché russe. On estime que 15% de la production industrielle ouest-allemande, ce qui est énorme, est exportée en direction des pays de l'Est. Cette situation, si elle est juteuse pour les hommes d'affaires ouest-allemands, risque bien cependant de devenir un jour une arme redoutable aux mains de l'URSS par la dépendance économique qu'elle entraîne.

Quoiqu'il en soit, il est clair que c'est dans ces raisons d'intérêt immédiat des patronats français et ouest-allemand qu'il faut voir la plus grande partie de l'explication de ces attitudes de conciliation envers l'URSS auxquelles on assiste actuellement de la part de Paris et de Bonn ; et qui, loin de renforcer la paix, ne peuvent que conforter les soviétiques dans l'idée que le chemin qu'ils suivent est le bon et que, pour peu qu'on sache sortir la carotte au bon moment, on peut aujourd'hui envahir un pays sans s'attirer de sérieuses difficultés.

Serge FOREST

Soutenir la lutte du peuple afghan

Le retrait militaire limité annoncé par Moscou ne doit pas faire illusion. Précédé d'importants mouvements de troupes vers l'Afghanistan, il n'a pas dépassé en outre les limites du périmètre de manœuvres de l'armée soviétique. Sa réalité même est en question vu le va et vient. Les soviétiques se devaient de faire un geste à l'adresse de l'opinion internationale, à la veille des jeux olympiques de Moscou. Les patriotes afghans estiment probable qu'une offensive bien réelle par contre suivra leur clôture.

Il est donc plus important que jamais de maintenir et de développer le soutien à la lutte du peuple afghan.

Depuis janvier dernier, l'invasion soviétique fait contre elle l'unanimité de ce peuple. La moitié de l'armée a déserté pour rejoindre la résistance. Les chefs des structures féodales et tribales complexes qui constituent le tissu social afghan en sont partie prenante.

Ils ne représentent cependant, contrairement à des calomnies absurdes, qu'une poignée de la masse des *moujahidins* (combattant) qui ont déjà donné 700 000 morts pour défendre leur patrie.

Tout le démontre : l'URSS est devenue le principal ennemi de la nation afghane toute entière. Ayant depuis longtemps supplanté les USA, elle était déjà depuis 25 ans la principale puissance néocolonisatrice en Afghanistan. Si elle a pris l'initiative d'une nouvelle offensive c'est pour poursuivre l'expansion dans la région, menacer le golfe persique, point stratégique dans sa rivalité avec les USA dans la conquête de l'Europe et de l'hégémonie mondiale.

Elle n'a pas hésité pour cela, à perpétuer, sous couvert d'aide contre une prétendue subversion étrangère, une agression que rien ne peut justifier. D'ailleurs, rappelons-le, quel gouvernement aurait pu alors l'appeler à l'aide : celui d'Amin qu'elle a renversé ou celui de Karmal qu'elle a amené dans ses fourgons ?! La lutte que le peuple afghan mène avec un courage inouï contre cette superpuissance qui veut lui imposer sa loi pour assouvir ses propres ambitions dénonce avec force à la face du monde cette agression. Lutte patriotique contre l'invasion soviétique pour recouvrer l'indépendance nationale, elle contribue en même temps à retarder la guerre qui nous menace.

Ouvriers, paysans, étudiants, travailleurs, gens d'opinions politiques, philosophiques et religieuses diverses, ils sont déjà nombreux, ceux qui soutiennent aujourd'hui concrètement cette lutte : en informant, en envoyant de l'aide à la résistance ou aussi aux réfugiés. Renforçons cette chaîne de solidarité, ce soutien multiforme, exigeons le retrait des troupes soviétiques, le droit à l'autodétermination du peuple afghan : débarrassé des oppresseurs, il saura élire sous la garantie de l'ONU le gouvernement de son choix, le plus capable de garantir l'indépendance pour laquelle il a déjà tant lutté.

Jean QUERCY



SANTIAGO CARILLO BIENTOT EN CHINE POPULAIRE

Après Enrico Berlinguer, secrétaire général du PCI, c'est Santiago Carillo, secrétaire général du PC espagnol qui se rendra à Pékin avant la fin de l'année, sur invitation du Parti communiste chinois. Carillo s'était déjà rendu en Chine populaire en 1971.

Les positions internationales des PC italien et espagnol contre l'intervention soviétique en Afghanistan, à l'heure où les dangers de guerre augmentent, sont évidemment considérées positivement par la Chine.

ISRAEL : UN SOLDAT CONDAMNÉ

Un soldat israélien vient d'être condamné à 35 jours de prison renouvelables par un tribunal militaire, pour refus d'obéissance : il avait refusé de faire son service en Cisjordanie occupée. En juillet 79, 27 étudiants dont le jeune soldat cité ci-dessus avaient écrit au ministre de la défense : « La présence de l'armée israélienne dans les territoires occupés signifie une constante oppression du peuple palestinien, elle est source d'hostilité permanente entre les Israéliens et les Pa-

lestiniens et met fin aux chances de voir un jour la paix s'établir entre les deux peuples ».

L'INDE RECONNAIT LES FANTOCES CAMBODGIENS

Le gouvernement indien d'Indira Gandhi vient de décider la reconnaissance du régime pro-vietnamien établi au Cambodge par l'armée vietnamienne en janvier 79. Il faut souligner que l'Inde est le premier pays, en dehors des alliés inconditionnels de l'URSS, à reconnaître le régime fantoche.

RAIDS MEURTRIERS DE L'ARMÉE SUD-AFRICAINE EN ANGOLA

Tandis qu'un jeune noir de 17 ans vient encore d'être assassiné à la chevroline par la police d'Afrique du Sud, dans la région du Cap au cours d'une manifestation anti-apartheid, les raids de l'armée sud-africaine contre l'Angola auraient fait plusieurs centaines de morts dans les camps de réfugiés de la SWAPO, organisation de libération de Namibie.

L'Angola a violemment protesté contre ces incursions de l'armée sud-africaine, qui ont duré plus de 20 jours et ont engagé plusieurs milliers de soldats blancs.

16 REFUGIES VIETNAMIENS ENLEVÉS DE FORCE A L'AMBASSADE DE CHINE AU VIETNAM

Le 20 juin, 16 citoyens vietnamiens pénétraient dans l'ambassade de Chine populaire à Hanoi et demandaient à l'ambassade de les aider à quitter le Vietnam en raison de « la domination brutale, la persécution et les privations extrêmes auxquelles les autorités vietnamiennes les soumettaient ».

Alors que l'ambassade de Chine avait pris contact avec le ministère vietnamien des Affaires étrangères pour régler le problème, le gouvernement vietnamien, au mépris de la loi d'extra-territorialité des ambassades, a envoyé des policiers et des agents en civil pour encercler l'ambassade et enlever de force tous les Vietnamiens qui s'y étaient réfugiés.

L'ambassade de Chine au Vietnam a élevé une « protestation énergique » contre l'enlèvement de ces 16 Vietnamiens.

En même temps, les incidents armés se sont multipliés depuis le mois d'avril à la frontière sino-vietnamienne.

Plusieurs paysans chinois ont été abattus par des gardes vietnamiens, en territoire chinois. Certains ont même été enlevés. La Chine a protesté auprès du gouvernement vietnamien.

Le leader de l'opposition sud-coréenne en danger de mort

Le principal leader de l'opposition démocratique en Corée du Sud risque la peine de mort. Kim Dae Jung, arrêté depuis le 17 mai, c'est-à-dire avant la révolte de la population de Kwangju, est dans un état dramatique. Les tortures qu'il a subies auraient profondément perturbé son psychisme.

Reconnu coupable d'être l'organisateur du « complot antinational » et de sympathies procommunistes, Kim Dae Jung doit bientôt comparaître devant la Cour martiale. Les militaires au pouvoir à Séoul oseront-ils, au risque d'une nouvelle flambée de luttes populaires, le condamner à mort ?

Le prestige de Kim Dae Jung est immense et c'est son arrestation le 17 mai qui avait engendré les manifestations dans la région de Kwangju, sa province natale, pour exiger sa libération.

Candidat face à l'ancien dictateur, Park Jung Hee en 1971 aux élections présidentielles, Kim Dae Jung avait obtenu 46% des voix et ce malgré toutes les fraudes électorales. Il est clair aux yeux de toute la population sud-coréenne que dans une élection plus honnête, c'est lui qui aurait été élu.

Déjà, pendant ces élections, la KCIA (CIA sud-coréenne, formée à l'image et à l'école de la CIA américaine) a essayé de le tuer. Il est sorti gravement blessé d'un attentat, déguisé en accident de voiture.

En 1972, pour se faire soigner, il est allé au Japon, au moment où Park Jung Hee a proclamé la loi martiale en Corée du Sud. Ce qui a amené Kim Dae Jung à lutter à l'étranger contre la dictature. Il a organisé les forces démocratiques au Japon et aux USA. Il devenait dangereux pour le régime. C'est pourquoi le 8 août 1973, il a été kidnappé par la KCIA en territoire américain et ramené en Corée du Sud. Cet enlèvement d'une personnalité, célèbre dans son pays comme à l'étranger, donne une idée des méthodes expéditives de la KCIA.

Créée en 1962 avec l'aide des Américains qui venaient d'installer Park Jung Hee au pouvoir un an plus tôt, la KCIA compte environ trente mille fonctionnaires, mais à peu près trois cent mille agents un peu partout dans le monde, en particulier là où luttent des Coréens en exil. Dans chaque ambassade de Corée, il y a au moins 2 ou 3 membres de la KCIA; il y en a aussi parmi les journalistes et même chez certains étudiants.

Claude LIRIA

LA CHINE ET NOUS AUJOURD'HUI

Au début des années 60 lorsque le mouvement marxiste-léniniste est apparu dans notre pays et a établi des rapports étroits avec le Parti communiste chinois, Liu Shaoqi était président de la République populaire de Chine, le plus important dirigeant du PCC après Mao Zedong, considéré généralement alors comme son successeur. C'était l'époque de la grande polémique contre les dirigeants révisionnistes d'Union soviétique, Kroutchev en tête et Liu Shaoqi, notamment, y jouait un rôle de tout premier plan. Les militants marxistes-léninistes diffusaient largement « Pour être un bon communiste », texte d'une conférence prononcée en 1939 par Liu Shaoqi à l'Institut des études marxistes léninistes de Yan'an.

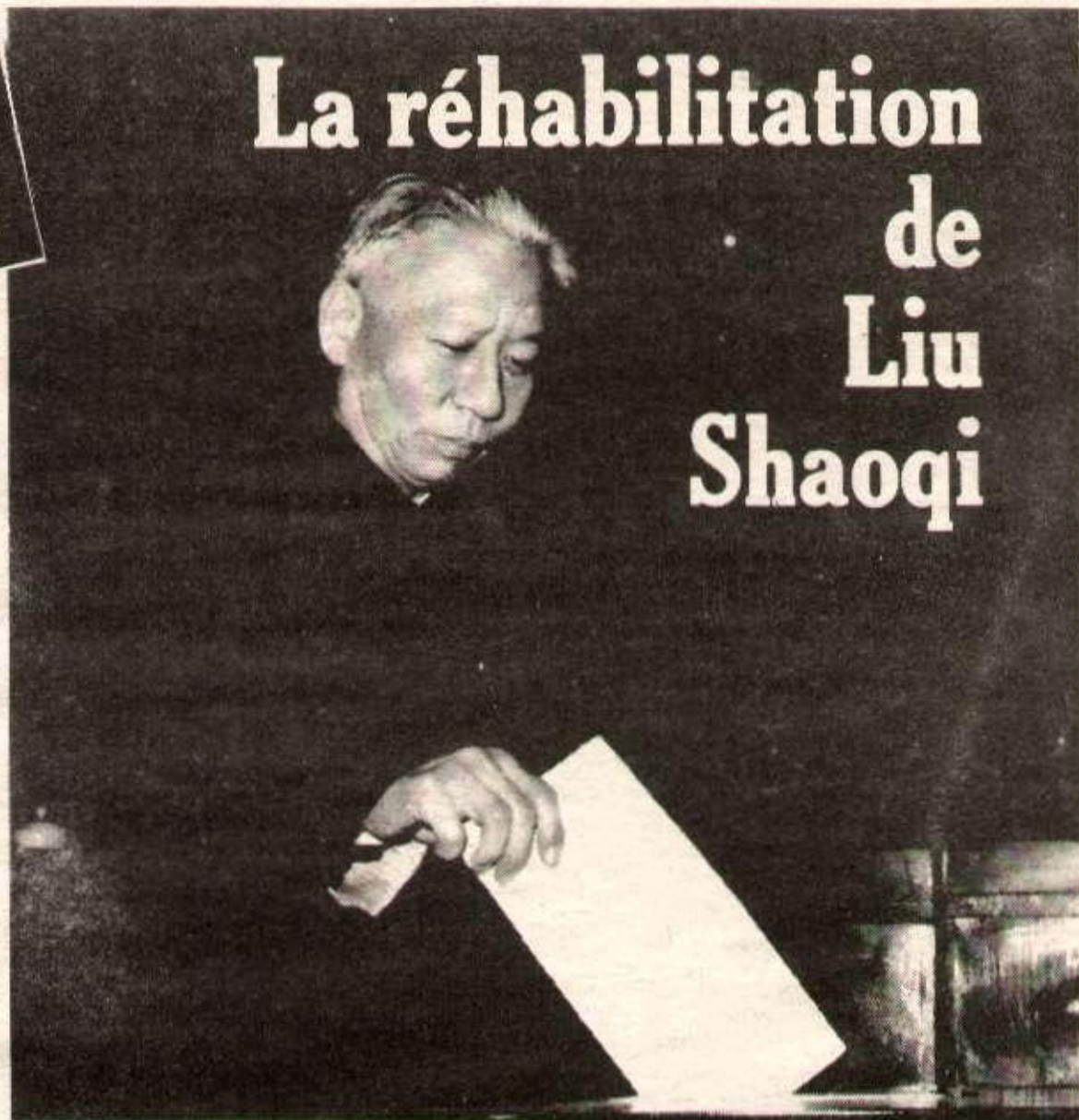
A l'époque nous ne nous sommes posé aucune question

A l'époque personne, dans notre pays du moins, n'aurait pu imaginer que quelques années plus tard Liu Shaoqi serait accusé d'être « un renégat, agent de l'ennemi et traître à la classe ouvrière », « le grand chef de la clique révisionniste contre-révolutionnaire au sein du Parti » et « le plus haut responsable engagé dans la voie capitaliste ». C'est d'autant plus vrai qu'à l'automne 66, au début de la Révolution culturelle, une délégation du Mouvement communiste français marxiste léniniste démentait avec vigueur les rumeurs d'une prochaine destitution de Liu, puisqu'elle l'avait vu à la tribune de la Porte Tian An Men aux côtés de Mao Zedong. A la même époque d'autres observateurs ont fait la même remarque.

C'est pourtant ce qui allait se produire. La rumeur devait peu à peu se confirmer jusqu'à ce jour du 31 octobre 1968 où le communiqué final de la « 12e session plénière du Comité Central issue du 8e Congrès » devait annoncer la condamnation et l'exclusion du Parti de celui que jusqu'ici on avait appelé le « Kroutchev chinois » sans jamais prononcer son véritable nom.

A cette époque les marxistes léninistes du monde entier saluèrent cette décision qu'ils pensaient être une victoire de la pensée Mao Zedong contre le révisionnisme moderne. Nous mêmes, en France, alors que le Parti, interdit depuis quelques mois, commençait à être submergé par la vague ultra gauchiste issue de mai 68, enthousiasmé de ce qui pour nous (et probablement pour beaucoup de chinois) devait régler définitivement la question de la bureaucratie dans les pays socialistes et éviter la dégénérescence apparue en URSS, ne nous sommes posés aucune question sur la légitimité d'une telle décision.

Plus de dix ans après, le Parti communiste chinois à l'occasion



La réhabilitation de Liu Shaoqi

de la « 5e session plénière de son Comité Central issue du 11e Congrès » est revenu sur la condamnation de Liu Shaoqi. Il a décidé « d'annuler les chefs d'accusation qui lui furent imputés à la 12e session : "renégat, agent de l'ennemi et traître à la classe ouvrière", "d'abolir la résolution erronée sur son "exclusion définitive du Parti et sa destitution de toutes ses fonctions au sein et en dehors du Parti" ». Sur les raisons qui ont poussé le Parti communiste chinois nous ne nous étendrons pas ici et préférons renvoyer le lecteur à l'hebdomadaire chinois en langue française « Beijing Information », notamment à son No 21 de 1980. D'une certaine manière il s'agit d'une question strictement interne au Parti communiste chinois, qui semble avoir été particulièrement difficile à régler, si l'on en croit l'éditorial du « Renmin Ribao » du 16 mai cité par « Beijing Information », et qui a nécessité une longue enquête et la vérification de nombreux faits. Que le Parti communiste chinois revienne publiquement sur ce qu'il pense être des erreurs et cherche à en déterminer les causes, nous trouvons cela plutôt positif et conforme à la pensée maozedong. Cela ne peut étonner que ceux qui pensent ne s'être jamais trompés et avoir toujours raison.

Quelques remarques sur l'affaire Liu

Par contre pour nous, la question importante est celle de notre attitude par rapport à cet événement de la politique intérieure chinoise. Nous rejetons deux attitudes : celle qui consisterait à prendre tout de suite et bruyamment position pour ou contre et celle qui consisterait à ne rien dire sous prétexte de non-ingérence. La première reviendrait à reproduire les erreurs du passé et à prendre position

sans en avoir les éléments pour le faire sérieusement. La seconde laisserait croire à beaucoup que nous sommes gênés et reviendrait à accroître le désarroi de militants qui ont rejoint le combat marxiste-léniniste avec la Révolution culturelle. Aujourd'hui, l'attitude que nous adoptons est celle de la prudence et de l'étude préconisée par Jacques Jurquet dans son article de la semaine dernière.

D'ores et déjà il est possible de faire quelques remarques dans l'affaire Liu. D'abord sa condamnation est intervenue dans une période où le fonctionnement normal, centraliste démocratique, du Parti avait été interrompu. La 12e session du Comité Central, elle-même, ne regroupait-elle pas qu'une partie des membres élus au 8e Congrès, les autres ayant été écartés au profit de leaders apparus au cours de la Révolution culturelle ?

Ensuite, quelle que soit la gravité des erreurs de Liu, il ne nous semble pas que Liu puisse être considéré comme un traître et un contre-révolutionnaire. Cela ressort de l'étude de sa vie militante, pas seulement au travers de sa biographie officielle mais également au travers des écrits de témoins étrangers aussi indiscutables qu'Edgar Snow, Anna-Louise Strong, Agnès Smedley, qui ont, notamment à Yan'an, approché les dirigeants chinois. Confondre un militant ayant commis des erreurs, même graves, avec un ennemi n'est pas conforme à ce que Mao Zedong préconisait dans « De la juste résolution des contradictions au sein du peuple ».

Il n'est peut-être pas impossible qu'un jour nous apprenions, comme certains textes non officiels peuvent le laisser supposer, que pendant de longs mois Mao Zedong et Zhou En Lai ont protégé Liu contre ceux qui voulaient l'abattre.

Cette période ayant donné lieu à de graves violations de la légalité socialiste, il est probable

que la réhabilitation spectaculaire de Liu a pour but essentiel de favoriser l'unité des communistes et du peuple chinois, de rendre confiance à ceux qui, en raison des préjudices ou des injustices subis pourraient douter dans le Parti et dans le socialisme ; en montrant la capacité du Parti à reconnaître ses torts.

Rechercher la vérité dans les faits

Reste la question, Liu Shaoqi a-t-il commis des erreurs ? Sans nul doute Liu a commis des erreurs. Lesquelles et de quelle gravité ? Quelles sont celles qui lui sont imputables personnellement et celles qu'il a commises en appliquant des décisions de son parti ? Voilà qui est plus difficile. Y répondre de manière catégorique serait de notre part présomptueux. Ce sont pour la plupart des questions qui traitent de la voie de l'édification du socialisme en Chine. Qu'en savons nous et que pouvons nous en savoir, alors qu'elles sont encore l'objet d'un débat controversé dans la presse chinoise elle-même ? Alors que nous avons nous mêmes tant de mal à définir la voie de la révolution dans notre pays ?

Il est peut-être encore un peu tôt pour le savoir, le temps permettra d'y voir plus clair.

Depuis plusieurs mois le Parti communiste chinois, suivant le principe de Mao Zedong de « rechercher la vérité dans les faits » réexamine minutieusement sa propre histoire. Sur chaque personnage, il porte un jugement nuancé, ni tout blanc, ni tout noir. Ayons la patience d'appliquer la même méthode, de chercher à connaître et comprendre avant de juger, de laisser le Parti communiste chinois et le peuple chinois bâtir eux-mêmes leur avenir.

Alain Castan

VEGU

Un certain Nicolae Cristea

Un klaxon m'a réveillé, et du balcon je contemple la ville de Pitesti. A gauche de l'hôtel : la maison de la culture des syndicats. Au milieu, une place. A droite un grand magasin. A l'intérieur les employés s'affairent, ouvrent les portes entre lesquelles s'engouffrent les premiers clients. Je consulte ma montre : 7h. Le temps de faire quelques achats.

Un quart d'heure plus tard, je franchis à mon tour les portes. Achat à la papeterie : un quotidien, une revue, quelques cartes postales — merci madame — et me voilà gambadant à travers les rayons. Arrêt au rayon électro-ménager. Un homme examine une machine à laver. Il ouvre le couvercle, regarde le tambour, puis se tourne vers moi et me pose une question... en roumain ! Le temps de rassembler les quelques mots laborieusement appris et je me jette à l'eau. Attention à la casse :

— *Nu a vorbi romanest! Francez!* (1)

Surpris le camarade. Décidément, rien ne ressemble plus à un roumain qu'un français... muet. Il se remet et, à la question qu'il me pose, je conclus que je me suis noyé :

— *Franta?*

— *Da, que je lui répond.* (2)

Il me sourit, me serre chaleureusement la main, me lance un vibrant : *Fraternitate!* et part à la recherche d'un employé.

A quelques mètres de là, une femme avait suivi la scène. Une vieille femme vêtue d'une jupe noire, d'un corsage blanc, les cheveux blancs enserlés dans un fichu aux couleurs vives. Sans doute une paysanne de passage à Petesti. Son visage exprime la gaieté et la joie. Elle s'approche de moi, me prend doucement par le bras, et me parle. Je saisis quelques mots au passage : *« Ivry — cimint — mormint Nicolae Cristea — floare »*. Je n'ai pas compris le dernier mot. J'interroge : *« floare? »* Elle tourne la tête, regarde autour d'elle et me montre du doigt un vase rempli de fleurs : *« Floare, dit-elle. »*

Je lui montre que j'ai compris. Elle veut que je porte des fleurs au cimetière d'Ivry, sur la tombe d'un certain Nicolae Cristea. Et les questions m'assaillent. Qui est-il? Pourquoi est-il mort en France? Quels liens avec elle? Parent? Ami? Je lui tend un journal, un crayon, et lui demande d'écrire le nom en question. Son visage se ferme, exprime de la peine. Confusément j'ai senti la gaffe. Elle écrit, me tend le journal et me dit :

— *Brigada internationale — rasboi spania — Franta, rezistent FTP.* (3)

J'ai senti ma gorge se nouer. Elle a ouvert son porte-monnaie et m'a tendu un billet. Qui d'elle ou de moi était le plus gêné? J'ai refusé avec véhémence, mes joues se sont subitement colorées. Il n'y a pas d'âge pour avoir honte. Elle m'a regardé et, à la vue de mon visage, a retrouvé son sourire. Elle m'a embrassé, m'a tapoté le visage gentiment, puis m'a planté là en plein milieu du magasin.

Samedi 10 mai 1980, je suis allé déposer quelques roses rouges sur la tombe du camarade Nicolae Cristea, communiste roumain, ancien des brigades internationales, ex-FTP, né en 1906 en Roumanie, mort en France en 1943 (l'année de ma naissance) pour que je sois libre. Mais qui me dira dans quelles conditions il est mort, dans quelles circonstances?

A.M
le 1/7/80

(1) — *Je ne parle pas roumain! Français!*
 (2) — *France? — Oui...*
 (3) — *Brigade internationale — Guerre d'Espagne — France — résistant FTP.*

Abonnez-vous à «l'Humanité rouge»-hebdo

1 mois : 15F Soutien : 25F
 3 mois : 45F Soutien : 90F
 6 mois : 90F Soutien : 150F

Pour tout changement d'adresse
 joindre 3F en timbre

PRATIQUE

Un enfant quand je veux, si je veux, si je peux payer !

Comme moi, vous avez appris la candidature de Michel Debré aux présidentielles, encore une fois nous aurons droit à son couplet sur la baisse de la natalité. Français, Françaises, encore un effort, en avant pour des familles nombreuses!

Pourquoi pas? Mais tant qu'on aura autant de difficultés matérielles, l'enfant de faire un enfant sera contrebalancé par la pénurie de structures pour l'accueillir et par le coût de sa garde.

Sur les deux millions d'enfants de moins de trois ans, la moitié sont gardés par leur mère, 80 000 sont confiés aux soins d'une nourrice à domicile, 600 000 chez des assistantes maternelles dépendant ou non d'une crèche familiale, 55 000 sont regroupés dans des crèches collectives.

LES CRECHES COLLECTIVES

La mairie de votre commune ou la préfecture de votre département vous fournira la liste des crèches collectives; elles sont soit gérées par les communes, soit par les départements, soit par des entreprises, soit par des associations confessionnelles. Un personnel qualifié dirigé par une puéricultrice s'occupe des bambins, les vêtements, la nourriture et les couches sont fournis par la crèche. Les tarifs de garde sont modulés en fonction des ressources de la famille. Ce quotient familial est l'équation qui résulte des ressources de la famille divisées par le nombre de personnes demeurant au foyer. Nombre de tarifs de cantine scolaire et mu-

nicipale sont régis par ce système. Rares, les frais de loyer sont considérés dans le calcul de ce quotient familial. Cependant, les revenus ne sont pas systématiquement un critère pour accélérer l'admission de votre enfant en crèche. Qu'on soit payé au SMIC ou qu'on touche une brique par mois, les délais d'admission sont sensiblement les mêmes. Il faudrait inscrire son enfant à la crèche avant sa conception...

LES CRECHES FAMILIALES

Leur profil se rapproche de celui des collectives, même système de paiement, même gestion par une association ou par une commune, matériel fourni. L'assistante maternelle (nourrice, dénommée ainsi depuis 1977) est payée par la crèche familiale; elle est régulièrement suivie par l'assistante sociale et par un docteur. Elle travaille chez elle et, de ce fait, les enfants évoluent dans une structure familiale. Cependant, dans ce cas-là aussi, les places sont comptées.

LES ASSISTANTES MATERNELLES

Votre mairie vous communiquera les coordonnées de votre assistante sociale pour nourrissons qui, elle-même, vous donnera les adresses des nourrices agréées. La direction départementale de l'action sanitaire et sociale (DDASS) habilite ces femmes à garder des enfants sur des critères de bonne santé physique et psychologique, sur les pos-

sibilités d'épanouissement des enfants dont elles ont la charge. Elles sont suivies régulièrement par l'assistante sociale et par un médecin.

Cependant, les revenus des parents ne sont pas du tout pris en considération; les tarifs à la journée peuvent varier de 30 à 50,00 F en province et de 45 à 50,00 F à Paris. De plus, l'Etat considère les parents comme des employeurs, ils doivent à ce titre verser à l'URSSAF (Union de recouvrement des cotisations de Sécurité sociale et des allocations familiales) les cotisations sociales dues par les employeurs et les congés payés. A Paris, pour un prix de garde de 45,00 F par jour sur 11 mois, plus les congés payés, plus l'URSSAF, il faut compter une moyenne mensuelle de 1 033,33 F; en province, pour un prix de garde de 30,00 F par jour sur 11 mois, plus les congés payés, plus l'URSSAF, il faut compter une moyenne mensuelle de 733,33 F. En outre, il faut fournir les vêtements, les couches, lit, chaise et souvent la nourriture.

LES NOURRICES «SAUVAGES»

Elles ne sont pas agréées et donc non habilitées à éduquer des enfants par aucun organisme officiel. Leurs tarifs varient en fonction des nourrices, tout comme les autres conditions matérielles. En fait, si vous optez pour ce mode de garde, tout dépend de votre propre connaissance de la future nourrice de votre enfant.

Nathalie VILLOTIERS

BLASTE ECONOMIE

• 1,5% et 15,3% : voici la croissance, voilà l'inflation
 • Fermetures momentanées, chômage partiel, chômage technique : l'électroménager, le textile et l'automobile lèvent le pied • Encore des milliards pour occuper le créneau bureautique

L'organisme international, l'OCDE et l'institut français de la statistique, l'INSEE, s'accordent pour confirmer le ralentissement de l'activité économique en France. Le taux de croissance, pour 1980, devrait se ralentir pour n'atteindre que 1,5% à 2% (au lieu de 3,5%). Résultat, que prévoit l'OCDE : une poussée encore plus forte du chômage. L'INSEE évalue à 15,3% pour les cinq premiers mois de cette année le rythme annuel de l'inflation et à 27 milliards de francs le déficit de la balance commerciale. Les exportations (ventes à l'étranger) ont baissé de 13,3% en mai par rapport au mois précédent; situation reflétant le ralentissement du marché mondial et l'exacerbation de la concurrence entre trusts sur le marché international. Quant à la consommation des ménages — dont les revenus ne cessent d'être amputés par l'escalade de la hausse des prix — elle est en chute libre pour ce qui est des biens de consommation (habillement, textile, appareils électroménager).

Chez Moulinex (2,1 milliards de chiffre d'affaires en 79, 11 000 salariés), au mois de juillet, les usines seront fermées pendant 5 jours.

Chez son concurrent, SEB (1,8 milliards de ventes en 79, 8 800 salariés), 160 travailleurs de 2 usines sont mis en chômage technique pour 5 semaines. Dans le même temps, ces 2 trusts

font le forcing sur les marchés étrangers. Ainsi, Moulinex — qui réalise déjà les 2/3 de ses ventes hors de France — s'attaque au marché US. D'autre part, au Mexique, il s'est associé en 79 à un groupe mexicain, Alfa, pour produire, à compter de cette année, à destination de l'Amérique latine. Enfin, en Irlande du Sud, il construit une usine dont la production sera tournée vers la Grande-Bretagne et l'Extrême-Orient.

Son rival, SEB, n'est pas en reste : création d'une filiale au Canada, accord de licence passé avec un pays de l'Est.

En Angleterre, le trust Nepworth vient d'annoncer le licenciement de 600 travailleurs. Le monopole entend fermer 3 ateliers (à Leeds, Hetton-le-Hole et Colburn) dans le Yorkshire, entraînant la suppression de 288 emplois. De plus, il compte réduire de 60% les effectifs de son atelier de Sunderland qui emploie 500 personnes.

En France, 50% des entreprises du textile du département des Vosges (28 000 travailleurs) risquent fort d'être mis au chômage partiel pour la rentrée.

Les travailleurs de Citroën, Peugeot et Talbot seront contraints au chômage technique cet été. C'est ainsi que les 2 principales usines de production de Peugeot, à Sochaux et Mulhouse, fermeront leurs portes du

21 au 25 juillet ainsi que les 25 et 26 août.

Dans le même temps, Peugeot tente de licencier les travailleurs immigrés qu'il emploie en leur proposant 15 000 F s'ils retournent dans leurs pays.

Déjà, en 1 an, les effectifs ont été réduits à Sochaux de 3 000 personnes (compte tenu des 2 000 travailleurs initialement employés par une société intérimaire). Les départs n'étant pas renouvelés.

Et la Fédération CGT des travailleurs de la métallurgie annonce que Citroën devrait licencier 8 à 10 000 travailleurs.

Les plus grands monopoles de l'informatique et bureautique vont bénéficier d'un soutien financier considérable de Giscard-Barre : plusieurs milliards de francs seront accordés à ces trusts qui investiront massivement et seront en bonne place sur le marché mondial. D'ores et déjà, on peut dire que les contrats de développement vont être signés avec CIT-Alcatel et CII-Honeywell Bull. Pour cette dernière, il s'agit de développer tous les matériels importants sur les principaux créneaux. On parle de la production d'ordinateurs mammoths dont les clients seraient l'armée et les PTT.

Catherine LEMAIRE

«Le socialisme est mort. Le mot figure partout (...) mais il est vide de sens. Sauf quand il désigne une vaste famille d'États autoritaires». Dès les trois premières phrases de «L'Après socialisme», le nouveau livre d'Alain Touraine, l'essentiel est dit, l'objectif de l'ouvrage est précisé.

Il affirme que «le socialisme a été achevé en septembre 77» (rupture de l'union de la gauche), ce qu'il tente d'expliquer en affirmant que le socialisme est né de la Société industrielle. Or celle-ci disparaît sous nos yeux, selon Touraine, pour faire face à la «Société programmée», qui est créée par n'importe quel mode de développement, qu'il soit capitaliste ou socialiste.

De nouvelles formes de misère apparaissent : domination technocratique, perte d'identité du fait du poids de l'«idéologie de la normalité» : éloignement des centres de décision. Un nouveau mouvement social apparaît dans cette «société programmée», essentiellement constitué du mouvement des femmes, de celui de la contestation régionaliste et de celui des luttes antinucléaires.

Dès lors, selon Touraine, nous entrons dans «l'après socialisme» : «il faut maintenant s'occuper de l'essentiel, la formation de nouveaux mouvements sociaux qui attaquent la technocratie, nouvelle classe dirigeante, et proposent en particulier un autre mode d'utilisation sociale de la connaissance, qui est devenue la principale force de production».

Dans l'immédiat, Touraine se déclare partisan d'un «scénario Rocard», «sans référence idéologique particulière», «ouvert à l'égard des mouvements sociaux», «considérant l'économie comme un ensemble de contraintes difficiles à surmonter», «réduisant le rôle du parti à celui d'agent politique intermédiaire».

Touraine se présente ainsi en aile marchante et pensante du courant Rocard. Il est donc tout à fait intéressant d'analyser ce livre.

Le *Matin de Paris* a ouvert, sous le titre «Faut-il brûler le socialisme» une grande enquête sur le livre de Touraine, à laquelle ont participé, depuis le 23 juin, en particulier, Chevènement, Mauroy, Attali, Martinet, Ellenstein, Stoleru, Brice Lalonde,...

Notre camarade Pierre Bauby a fait parvenir au *Matin de Paris* l'analyse ci-dessous du livre de Touraine, dont de larges extraits sont parus dans le numéro du *Matin* du 5 juillet.

Les «oublis» d'Alain Touraine

par Pierre Bauby

«La France est entrée en septembre 1977 dans l'après-socialisme». Telle est la toile de fond du livre d'Alain Touraine et de sa conclusion principale : «le socialisme est mort, il appartient au passé».

Touraine étaye son affirmation sur une critique précise des stratégies du P.S. et du P.C.F., du programme commun, des nationalisations. Citons, en particulier, ces points de vue pertinents : «la logique du programme commun n'était-elle pas au fond d'accélérer la formation d'une nouvelle élite dirigeante, pressée de renforcer le pouvoir d'État et le sien propre» ; «la nationalisation par elle-même ne modifie en rien les rapports de classes» ; «les rédacteurs des parties principales du récent projet socialiste évoquent avec force les luttes ouvrières contre le capitalisme mais n'en sont pas moins en fait les idéologues arrogants d'une classe dirigeante montante, en marche vers le pouvoir et impatiente d'y parvenir».

Il serait tentant, ici, de reprocher à Touraine une prise de conscience bien tardive de la stratégie des deux grands partis de gauche et de leur programme commun, lui qui écrivait, en 1977, qu'il fallait «renforcer l'Union de la Gauche» (1).

Les Marxistes-léninistes semblaient à contre-courant quand, dès la signature du programme commun, ils annonçaient l'inéluctable échec de la fausse unité P.C.F.-P.S., dénonçaient la stratégie électoraliste, montraient en quoi le programme commun ne conduisait pas au socialisme, mais à une perpétuation du système capitaliste.

Où, l'échec de 1978 était inscrit dans les faits, dans les stratégies du P.C.F. et du P.S. Mais il n'est l'échec que d'une tentative de renforcer le capitalisme d'État et certainement pas celui du socialisme lui-même, qui n'a jamais été l'enjeu réel du programme commun. Les affirmations répétées d'Alain Touraine, sans la moindre démonstration, ne suffisent pas à prouver la mort du socialisme.

Une société fondamentalement capitaliste

S'il serait absurde de nier l'évolution de la société, le développement de l'informatique et de la technocratie, la place du mouvement des femmes, des mouvements régionaux ou écologistes, les affirmations péremptoires de Touraine sur l'apparition d'une «société programmée» et son développement inéluctable révèlent une profonde méconnaissance de la réalité du capitalisme aujourd'hui.

Comment peut-on écrire, sans sourciller, que «ce n'est plus dans le travail que se situent les rapports de classe centraux», que «l'informatique transforme la culture», que «la connaissance est devenue la principale force de production», que «la technocratie est la nouvelle classe dirigeante» ?

Touraine prend ses désirs pour la réalité. Mais cette réalité est bien diffé-

rente non seulement pour la classe ouvrière (qu'il ne fait que citer au passage), comme pour l'ensemble du peuple : aujourd'hui tout autant qu'hier, la société capitaliste est fondée sur l'exploitation de l'homme par l'homme, sur la recherche du profit maximum, sur le pillage des pays et peuples du Tiers Monde.

La politique du gouvernement et du patronat ne peut se réduire, selon l'expression de Touraine, à un «capitalisme qui demeure brutal». C'est l'attaque forcée contre les travailleurs et leurs droits, dans tous les domaines — économiques, sociaux, culturels, démocratiques —. Et ce n'est pas «une bataille purement défensive» de Giscard-Barre-Ceyrac, mais, au contraire, une rentabilisation accrue, un renforcement de l'exploitation capitaliste sur la grande masse de la population.

Il n'est d'autre débouché réel des mouvements de femmes, régionaux ou écologistes, que de s'en prendre au système capitaliste lui-même et certainement pas uniquement, ni principalement, l'affirmation de Touraine selon laquelle «c'est la capacité de communiquer, d'entrer en relation avec les autres qui commande le succès individuel ou collectif».

Même si Touraine n'ose pas nier que la «société programmée» reste capitaliste, l'ensemble de son ouvrage repose sur un premier «oubli», celui de l'exploitation de l'homme par l'homme, qui rend justement nécessaire le socialisme.

Une société impérialiste

Le second «oubli» de Touraine, c'est la quasi-absence, dans son ouvrage, du caractère impérialiste de la société française, des rapports de domination et d'oppression que la bourgeoisie exerce sur les pays et peuples du Tiers Monde, qu'il s'agisse des soi-disant DOM-TOM, de la zone d'influence française en Afrique, ou de l'exploitation féroce, en France même, des travailleurs immigrés (qu'il passe complètement sous silence).

Le livre d'Alain Touraine est marqué par le même chauvinisme pro-impérialisme dont est fortement marqué le mouvement ouvrier français. Alors que le Tiers Monde représente aujourd'hui la force motrice de la révolution mondiale, il écrit que «les nouveaux États du Tiers Monde s'éloignent, le plus souvent très brutalement, des poussées populaires nationalistes et révolutionnaires».

De la même façon, il fait l'impasse complète sur la situation mondiale qui se caractérise par une rivalité grandissante des U.S.A. et de l'U.R.S.S. pour l'hégémonie mondiale, sur les risques de guerre grandissants que cette rivalité entraîne. Qu'entend donc Touraine par une phrase comme «l'État doit assurer la paix et préparer l'avenir» ? Nulle trace, en tout

cas, de la nécessité de rompre avec le caractère impérialiste de la France, qui fonde, lui aussi, la nécessité du socialisme.

Le socialisme plus que jamais d'actualité

Non, le socialisme n'est pas mort. Ce qui meurt, ce sont les stratégies du P.C.F. et du P.S. (que ce soit celle de Mitterrand, de Chevènement ou de Rocard, que Touraine semble proposer comme seule issue), qui mènent les travailleurs à l'impasse.

Pour libérer la classe ouvrière et l'ensemble du peuple de l'exploitation capitaliste, pour rompre avec l'oppression impérialiste du Tiers Monde, il n'est d'autre solution, n'en déplaise à Touraine, que le socialisme.

Certes, pas celui de l'U.R.S.S. et des pays de l'Est, qu'il condamne à juste titre, tant sur le plan intérieur qu'international : «l'Union soviétique est de plus en plus entraînée dans son rôle de grande puissance, qui la conduit à pousser ses avantages dans le Tiers Monde et en Asie» (il n'en sous-estime pas moins le caractère impérialiste de l'U.R.S.S. et sa course à l'hégémonie mondiale quand il écrit «qu'elle est impuissante à empêcher la réincorporation progressive d'une partie des démocraties populaires à l'Occident»).

Mais pourquoi donc assimiler le socialisme à son contraire, tel qu'il existe en U.R.S.S. aujourd'hui ? Une France socialiste, indépendante, solidaire du Tiers Monde, tenant compte des traditions démocratiques existant en France, mais rompant avec l'exploitation de l'homme par l'homme et avec les rapports de domination sur le Tiers Monde, est plus que jamais d'actualité. Ce socialisme doit abolir la propriété privée des moyens de production, transformer les rapports de production en profondeur. Cela rendra possible de mettre fin à l'anarchie capitaliste (qui n'a rien de «programmée»), de lutter efficacement contre le chômage, l'inflation, de promouvoir une production qui réponde aux besoins du peuple de France, comme à ceux de la révolution mondiale.

Bien sûr, il reste à approfondir le contenu de ce socialisme adapté à la réalité de la société française et nous sommes prêts à participer au débat largement avec tous ceux qui veulent préciser ce qu'implique le socialisme pour la France.

Mais cela nécessite de réfuter pied à pied les conceptions et affirmations de ceux qui, tel Touraine, condamnent le socialisme sous le coup de leur déception de 1978.

Alors, faut-il brûler le socialisme ou le livre de Touraine ? Ni l'un, ni l'autre. Car ce livre ne mérite ni cet excès d'honneur, ni cette indignité.

(1) *Le Matin* des 26-27 mars 1977

Alain Touraine
L'APRÈS
socialisme

Auparavant considéré comme un « havre de démocratie » en Amérique Latine, avec la législation sociale la plus avancée du continent sud-américain et un haut niveau de vie, l'Uruguay est entré depuis 1973 dans le cercle des dictatures militaires pro-américaines.

Economiquement, le coup d'Etat de 73 a donné un coup d'arrêt au développement des industries nationales, déjà bien faibles. Il a ouvert grand les portes du pays aux investissements étrangers, surtout nord-américains. De pays exportateur de viande, cuir et laine, l'Uruguay s'est transformé en pays exportateur de main d'œuvre bon marché.

Tout bénéfique pour les monopoles internationaux, cette situation s'accompagne d'une dégradation sans précédent des conditions de vie économiques et politiques du peuple : officiellement, le pouvoir d'achat des salariés a diminué de 45% en 10 ans et de 18,7% durant les dix premiers mois de 1979. La hausse des prix est de l'ordre de 100% en 1980. Les syndicats et partis politiques sont interdits. Entre 3 et 5000 personnes sont actuellement emprisonnées, ce qui représente le record mondial du taux de prisonniers politiques, proportionnellement au nombre d'habitants.

L'Uruguay, c'est aussi — vous vous en souvenez peut-être — le film de Costa Gavras, avec Yves Montand « Etat de siège ». Sous couvert d'un organisme nord-américain, (l'AID : aide internationale pour le développement), un conseiller « technique » américain, Dan Mitrione, vient en Uruguay instruire les militaires du pays en torture « scientifique » et mettre sur pied les trop connus « escadrons de la mort ».

Aujourd'hui, le président Carter parle à profusion de droits de l'homme. Et en Uruguay, l'équipe de militaires au pouvoir parle d'un « plan d'institutionnalisation » prévoyant une Constitution pour 1980 et des élections présidentielles — avec un seul candidat — pour 1981. Il s'agit en fait de ravalier la façade des dictatures trop ouvertement terroristes, qui s'appelleraient dorénavant « démocraties restreintes ou contrôlées ». Opération qui permettrait à l'impérialisme américain de continuer comme avant le pillage de l'Amérique Latine, avec seulement la conscience un peu moins lourde.

Publié ce mois-ci dans le bulletin « Uruguay Informations », voici un extrait des révélations faites à la presse par un ancien soldat uruguayen qui affirme avoir lui-même participé aux tortures de prisonniers en 1978. Comme le montre l'extrait ci-dessous, la torture est enseignée dans des cours. Les instructeurs américains de la CIA ont été les « professeurs » des officiers de l'armée uruguayenne.

Claude LIRIA

URUGUAY

un tortionnaire raconte



Recevez-vous l'instruction d'interrogatoires et tortures ?

Oui, au cours d'interrogatoires, oui. Maintenant c'est le capitaine Ramos qui les fait. A l'époque c'était le capitaine Alanis.

En quoi consistent les classes d'interrogatoire ?

Bon, ils prétendent inculquer à l'élève que la torture est nécessaire, absolument nécessaire, pour obtenir des renseignements. Autrement, on ne peut pas avoir de renseignements. Mais la torture doit être faite de telle façon qu'elle ne mette pas en danger la vie de la personne, mais parce que si la personne meurt, elle s'en va avec les renseignements. Il y a des cas où l'élève, pour montrer au professeur qu'il sait tirer des informations, dépasse les limites.

Y a-t-il des cours pratiques de tortures ?

Oui, on amène un détenu de la compagnie, que la compagnie a généralement. On apporte le « tacho » (bidon) au salon de l'école et on nous fait donner des coups au détenu, on immerge sa tête sous l'eau et un autre l'interroge. Il ne s'agit pas en soi-même d'un interrogatoire, ce n'est que pour qu'on s'habitue à la torture. C'est la finalité.

Tous les élèves sont-ils présents ?

Ils le sont tous, oui. Sauf les étrangers. Ces cours ne se font pas en présence des étrangers, seulement les Uruguayens. A chacun son tour. Parce que c'est quelques jours, et ils veulent que tous y participent. Le détenu n'est pas toujours le même. Un jour on utilise un, l'autre jour on en utilise un autre. S'il n'y a pas dans la compagnie, on l'obtient au bataillon No 13 d'infanterie.

Appliquez-vous d'autres types de torture dans ces cours ?

Les coups, les pendaisons par les bras (« La colgada ») sont aussi courants. Les chocs électriques, ce qui est la torture habituelle. Très simple. (...) S'il n'y a pas beaucoup d'effet parce qu'il n'y a pas beaucoup de force, on peut mouiller la personne. On mouille la personne et l'effet est plus grand. On place le fil n'importe où sur le corps. Il n'y a pas un lieu spécial. Sauf que c'est comme toujours, n'est-ce pas ? Parfois il y a un peu de sadisme, on peut l'appliquer aux testicules, par exemple, dans des parties comme ça.

Ça arrive souvent ?

Oui, parfois ça arrive. Quand le sadisme commence. Quand quelqu'un a une idée telle que : « Pourquoi tu ne lui mets pas le fil en telle ou telle partie, voyons s'il est bien "macho" ? » et des choses de ce style. C'est un cours qu'ils prenaient très à cœur.

Ces cours prenaient-ils une partie importante de l'ensemble de l'instruction ?

Oui. C'était une partie importante du cours. Pratiquement une semaine entière, pour que tous y participent.

La vie des détenus n'a-t-elle jamais été en danger dans ces cours ?

Si, ils s'évanouissaient très fréquemment. Dans ce cas, on réanime le détenu, on attend qu'il revienne à lui et après on continue. Le médecin de ce cours-là est le docteur Scarabino. S'il y avait un problème quelconque, que le détenu était interrogé et qu'il courait un danger, on appelait le docteur.

Quelle était l'attitude des subalternes dans le cours d'interrogatoire ?

Ils nous disaient qu'il fallait être fermes. C'était obligatoire. Surtout que nous, les jeunes, qui étions nouveaux dans la compagnie, presque aucun de nous n'agissait avec fermeté. Un jour, après un de ces cours, comme nous n'avions pas agi comme eux le voulaient, ils nous ont puni en nous faisant faire un cours d'égouts qui consistait à descendre aux égouts et les parcourir. C'était impossible, très désagréable.

Connaissez-vous des officiers ou des subalternes qui se soient refusés de participer aux tortures ?

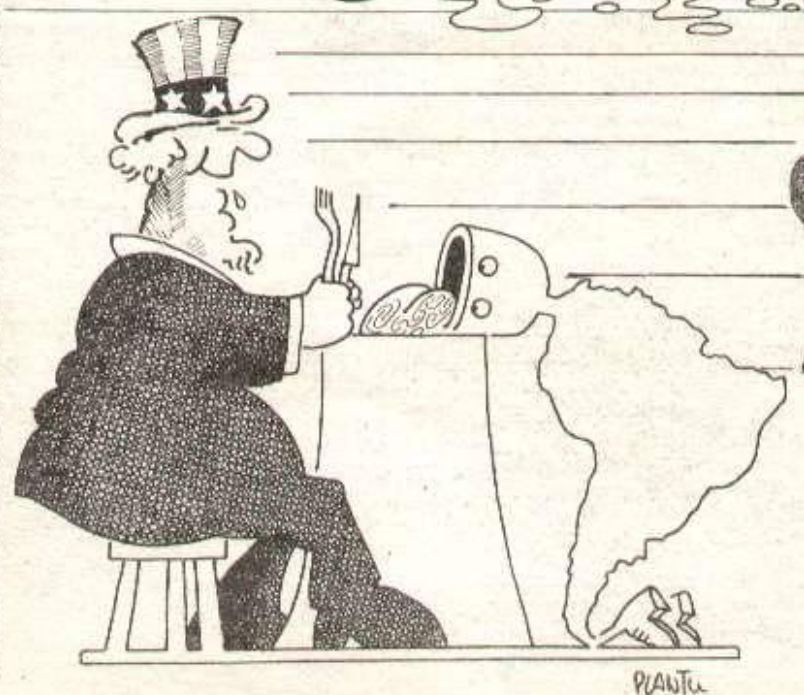
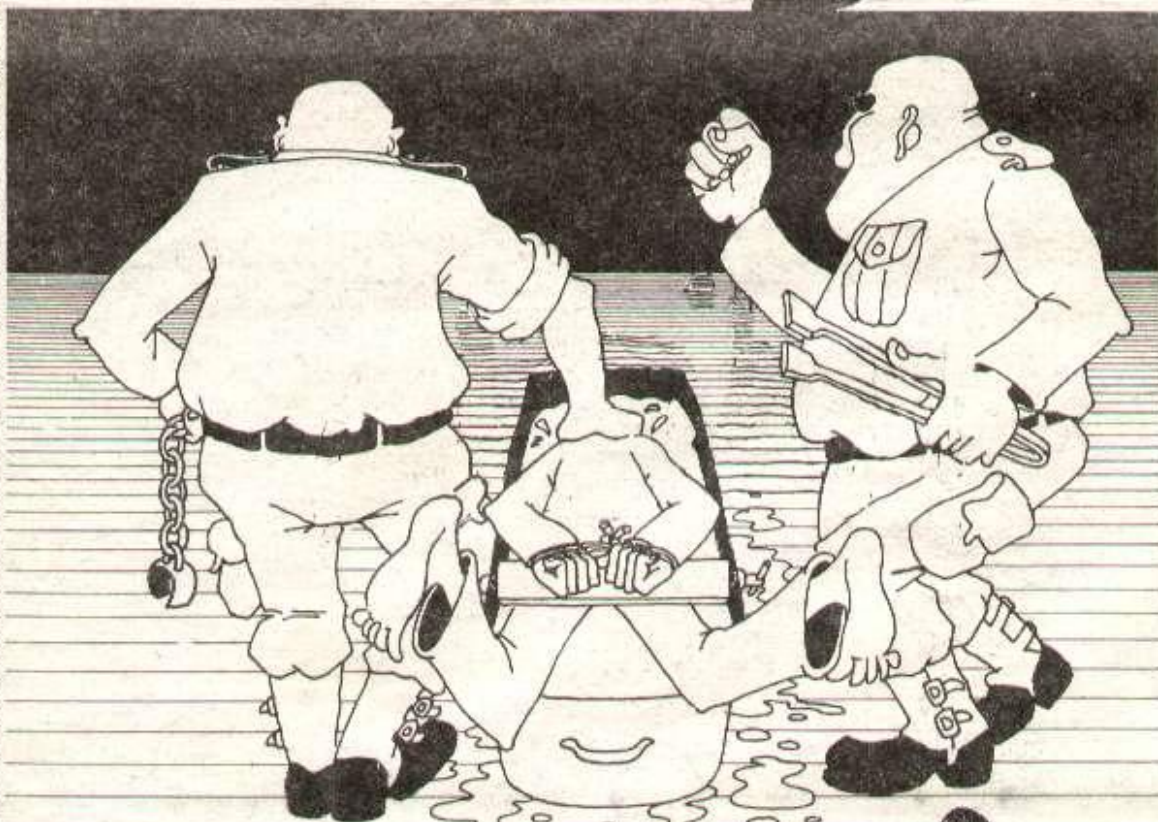
Je ne connais personne qui se soit manifesté. Mais par contre, beaucoup de mes camarades, quand quelqu'un venait d'être arrêté, préféraient ne pas y être, ils préféraient sortir à l'extérieur, faire n'importe quoi pour ne pas être appelés. Je me trouvais parmi eux. Mais, c'est très difficile quand un détenu arrive, il faut l'interroger et le torturer. L'officier fait une liste et dit : « Appelez un tel et un tel, nous allons l'interroger ». C'est à dire que les supérieurs veulent que tous participent à la torture, aux interrogatoires. Je pense que c'est pour que personne ne puisse dire après : « Non, moi, je n'ai jamais torturé ». Je crois que c'est pour cela.

Avez-vous refusé de participer à la torture ?

Non, ceci équivaut à aller en prison.

Y a-t-il eu des cas de gens qui, ayant refusé de torturer, soient en prison ?

Non. Au moins dans la compagnie, non. Quand nous faisions le cours d'intelligence, ils essayent de nous pénétrer totalement de ce que nous allons faire. Et il est déjà très clair au cours que nous sommes entièrement dévoués à la tâche que nous devons accomplir. Ce qui nous est ordonné, il faut le faire. Si on ne le fait pas, on va contre le Code pénal militaire, comme ils l'appellent. Et aller contre le Code pénal militaire impliquerait la prison.



Dessins extraits de « Pauvres chéris » de Plantu et de l'album de caricatures réalisé à l'occasion du « Mondial ».